

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**Lutte
Ouvrière**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2145 - 11 septembre 2009 - prix : 1 € - DOM 1,50

**Taxe carbone, retraites,
forfait hospitalier...**

**Faute de
résoudre
la crise,**

**le gouvernement
nous la fait payer**

Gabon



**La dynastie Bongo au service
de Total et compagnie**

p. 3 et 16

Sommaire

Leur société

- p. 4 ■ Le plan de développement de l'armée française
 ■ Manif du 17 octobre pour les droits des femmes
 ■ Bayrou et le PS
- p. 5 ■ La hausse du forfait hospitalier
 ■ Menaces sur les retraites
 ■ Amiante : manifestation contre les empoisonneurs
- p. 6 ■ Non à la taxe carbone !
- p. 7 ■ Le Brésil achèterait des avions Rafale
 ■ La prime chômeurs
 ■ L'enquête sur des lettres anonymes
- p. 11 ■ Le 22 septembre : contre la privatisation de La Poste
 ■ Aide aux sans-papiers : un acquittement
 ■ « Chez Oscar » - Paris 4^{ème}
- p. 16 ■ Mirages électoraux ou perspectives communistes ?
 ■ Le Gabon et les sociétés françaises

Dans le monde

- p. 8/9 ■ Afghanistan : près de 100 civils tués
 ■ Israël-Palestine : la colonisation permanente
 ■ Soudan : emprisonnée pour port de pantalon
 ■ Le sommet de Londres
 ■ Italie : attaques contre l'école publique

Enseignement

- p.10 ■ Éducation nationale : une rentrée au rabais
 ■ Collège Robert-Doisneau (Paris 20')

Dans les entreprises

- p. 12 ■ Molex - Villemur-sur-Tarn
 ■ Freescale - Toulouse
 ■ Siemens VAI - Saint-Chamond et Montbrison-Savigneux
- p. 13 ■ Secteur automobile : manifestation le 17 septembre
 ■ Continental - Clairoux (Oise)
- p. 14 ■ Hôpital Édouard-Herriot - HCL (Lyon)
 ■ Centre hospitalier - Arles
 ■ Bosch (région parisienne)
- p. 15 ■ Groupe Peugeot-Citroën
 ■ General Motors - Strasbourg
 ■ France Télécom

Fêtes régionales de Lutte Ouvrière

• Rouen

Samedi 16 septembre à partir de 16 h
 Oissel
 Palais des Congrès d'Oissel
 à l'angle de l'avenue d'Andernten et de l'avenue Saint-Julien

• Perpignan

Dimanche 20 septembre à partir de 12 h
 Clairà
 Parc de la Chapelle Saint-Pierre

• Dijon

Dimanche 20 septembre à partir de 12 h
 Salle de Marsannay-la-Côte

• Tours

Samedi 26 septembre de 14 h 30 à minuit
 Saint-Pierre-des-Corps
 Salle des fêtes près de la mairie

• Lyon

Samedi 26 septembre à partir de 17 h
Dimanche 27 septembre de 12 h à 19 h
 Saint-Priest
 Espace Mosaïque
 47-49, rue Aristide-Briand (route d'Heyrieux)

• Mulhouse

Dimanche 27 septembre à partir de 11 h 30
 Bollwiller
 à l'Étang près de la salle des fêtes de Bollwiller

• Lille

Samedi 3 octobre de 15 h à minuit
 Villeneuve-d'Ascq
 Espace Concorde
 Quartier Cousinerie

• Rennes

Samedi 3 octobre
 Centre social Carrefour 18
 7, rue d'Espagne (métro Henri Fréville)

• Orléans

Samedi 10 octobre à partir de 15 h
 Salle Eiffel
 15, rue de Tour-Neuve

• Toulouse

Samedi 10 octobre de 18 h à minuit et dimanche 11 octobre de 11 h à 19 h
 Hall 8 du parc des Expositions

Métro : ligne A station "Arènes", puis bus n°34, arrêt Pont Coubertin
 Autobus : ligne 34 arrêt Pont Coubertin, ou ligne 12/52 arrêt Croix-de-Pierre

Versez à notre souscription

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti, qui continuent à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de :

Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière en les envoyant à l'adresse suivante :

**LUTTE OUVRIÈRE
 BP 233
 75865 PARIS CEDEX 18**

Merci aussi de nous indi-

quer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt

dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

• Aide aux partis

Une réduction d'impôts bien cadrée

De nombreux amis de Lutte Ouvrière, ayant versé à notre souscription, nous font remarquer qu'ils ne bénéficieraient pas totalement de la réduction d'impôt de 66 % de la somme versée à laquelle ils auraient droit. Et en effet.

La loi dispose que cette réduction d'impôt s'applique à concurrence de 20 % du revenu imposable. La somme versée au-delà de ces 20 % peut alors être reportée sur la déclaration d'impôts de l'année suivante et donner à son tour droit à une réduction. À condition qu'on ait pu verser une telle somme !

Par exemple, si l'on ima-

gine qu'une personne ayant un revenu imposable de 15 000 euros ait pu faire un don de 6 000 euros, cela donnerait droit à une réduction d'impôt de 4 000 euros, plafonnée aux 20 % du revenu imposable, soit à 3 000 euros. Dans ce cas-là les 1 000 euros non déduits pour l'année considérée pourraient être reportés en déduction sur l'année suivante.

Mais en revanche la somme qui n'aurait pas pu être déduite des impôts de l'année – le montant de ceux-ci étant insuffisant – elle, ne peut être reportée sur l'année suivante. Et le cas est

évidemment bien plus fréquent.

Ainsi dans le cas d'un don de 1 000 euros, inférieur à 20 % du revenu imposable d'une personne et qui donne donc droit à 660 euros de réduction d'impôt, encore faut-il payer au moins cette somme en impôts. Si l'impôt dû n'est par exemple que de 400 euros, il reste 260 euros qui ne seront pas déduits... et dont la déduction ne pourra être reportée sur l'année suivante.

Ainsi plus on a un revenu modeste, et moins on peut bénéficier de la réduction d'impôt pour aider son parti...

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste)
 membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 10091 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Loive - 93500 Pantin.. Téléphone : 01 48 10 86 20 Télécopie : 01 48 10 86 26

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière multimédia

(télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière audio

(version parlée de nos textes)

www.lutte-ouvriere-audio.org

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

| Tarif des abonnements | Lutte Ouvrière | | Lutte de Classe |
|---|----------------|------|-----------------|
| Destination : | 6 mois | 1 an | 10 numéros |
| France, DOM-TOM | 18 € | 35 € | 15 € |
| DOM-TOM avion | 25 € | 50 € | 21 € |
| Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient | 30 € | 60 € | 20 € |
| USA, Canada | 35 € | 70 € | 22 € |
| Autre Amérique, Asie, Océanie | 43 € | 85 € | 25 € |

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 7 septembre

Gabon

La dynastie Bongo au service de Total et compagnie



Depuis le jeudi 3 septembre, Port-Gentil, deuxième ville et capitale économique du Gabon, est secouée par de violentes manifestations de colère. Le consulat français a été incendié, un commissariat pris d'assaut par des manifestants et les bâtiments de la société pétrolière Total attaqués. Les affrontements avec l'armée ont déjà fait deux morts.

La colère qui a explosé à Port-Gentil et qui s'est exprimée aussi à Libreville, la capitale, a fait suite à l'annonce officielle que l'élection présidentielle a été remportée par Ali Bongo, fils d'Omar Bongo qui a régné pendant 42 ans sur le Gabon.

La France s'est dépêchée de reconnaître cette succession dynastique alors que l'élection a été manifestement truquée. Truquée bien avant même le jour de l'élection, tant le vieux dictateur avait tout fait pour que la présidence reste dans la famille en nommant son fils ministre, dès l'âge de 30 ans et, en dernier, ministre de la Défense.

Au-delà des manœuvres avant et après l'élection, c'est bien l'explosion de colère qui montre que le peuple gabonais ne veut pas de la perpétuation du règne d'une famille dont le fondateur détenait le record de la plus longue dictature en Afrique.

Le foyer de l'explosion contre Ali Bongo, ce sont les bidonvilles de Port-Gentil. Si le pays est riche, sa population est pauvre. Le Gabon est non seulement un des principaux producteurs de pétrole en Afrique, mais il est aussi le troisième producteur mondial de manganèse, sans parler de ce que rapportent les exportations des essences rares de la forêt tropicale. Mais de cette richesse, la majorité de la population gabonaise ne voit pas la couleur.

Le pétrole, le manganèse, l'uranium ont fait de la famille Bongo une des plus riches d'Afrique, possédant en France des immeubles luxueux et de grandes propriétés, pendant que Libreville et Port-Gentil sont entourées de bidonvilles.

Mais si la famille Bongo s'est enrichie en laissant son peuple dans la misère, d'autres se sont enrichis infiniment plus encore. Le pétrole du Gabon profite à Total, le manganèse à Eramet, autre grand trust français faisant partie du CAC 40. Ce sont ces trusts-là et quelques autres

de moindre envergure qui vident le Gabon de ses richesses naturelles au profit de leurs actionnaires, en arrosant généreusement au passage le clan Bongo.

Une grande partie de la presse traite les manifestants de pillards. Mais que représente le saccage de quelques commerces en marge des manifestations, à côté du pillage de ces trusts qui laissent le pays sans écoles, sans infrastructures, hormis celles qui sont nécessaires à l'évacuation des richesses, et sa population dans la misère ?

Les autorités françaises, faisant mine de s'étonner de la rage des manifestants contre la France, jurent, la main sur le cœur, que la France a été totalement neutre dans cette élection !

Neutre, l'État français ?

Mais c'est la protection de l'État français sous tous les gouvernements qui a permis à Bongo de s'installer au pouvoir et d'y rester. L'armée française est présente en permanence dans le pays. Ce sont les paras français qui ont sauvé Omar Bongo en 1990 contre un mouvement de protestation populaire. Ce sont eux qui, en 1964, avaient sauvé son prédécesseur Mba.

Cette fois encore, Kouchner, ministre de Sarkozy, a demandé que le dispositif militaire français soit mis en alerte pour « protéger les ressortissants français au Gabon ».

Les jours qui viennent montreront si l'armée gabonaise suffira pour étouffer par la répression le cri de colère de la population ou si le gouvernement français fera intervenir ses propres troupes.

L'armée française aura servi alors, une fois de plus, à défendre contre son propre peuple un régime corrompu, mais dévoué aux trusts français.

La solidarité des travailleurs doit aller aux classes pauvres du Gabon en révolte contre un régime pourri mais tout autant contre le grand capital qui vide le pays de ses richesses et maintient la population dans la pauvreté. Les pillards du Gabon et de l'Afrique sont, aussi, nos exploiters ici.

À bas les interventions françaises au Gabon ! Dehors, l'armée française, d'Afrique comme d'Afghanistan !

Arlette LAGUILLER

• La journée d'action intersyndicale du 7 octobre

Les travailleurs ont besoin d'une perspective claire

À la fin du meeting de rentrée de la CGT, à Paris, le 8 septembre, Bernard Thibault a pu annoncer que six confédérations syndicales, appelaient à une journée d'action le 7 octobre prochain, FO et la CFTC ne se joignant pas à l'appel. On ne sait pas pour l'instant quelle forme prendra cette journée.

Comme lors des journées d'action du début de l'année, la CGT et les autres confédérations n'ont pas avancé de revendications claires et compréhensibles de tous. Le mot d'ordre d'interdiction des licenciements, s'il revient de plus en plus souvent dans les discussions entre travailleurs, n'a pas été repris par les

directions syndicales.

En complément – si l'on ose dire – du 7 octobre, la CGT avance des rendez-vous pour des actions de certaines catégories ou sur certaines revendications, avec lesquelles bien entendu on ne peut qu'être d'accord. Mais tout cela ne répond pas aux besoins de l'heure.

En effet, face à la volonté patronale et gouvernementale de faire payer la crise aux travailleurs de toutes les façons possibles, des plans de licenciements jusqu'aux coupes dans les services publics, du blocage des salaires jusqu'aux attaques contre les retraites et la Sécurité sociale, il faudrait un puissant mouve-

ment de l'ensemble des travailleurs pour inverser le rapport des forces. Un nouveau mai 1968, comme disent beaucoup de travailleurs et de militants syndicaux. Il est peut-être hors de portée des confédérations syndicales, à six comme à huit, de provoquer un tel mouvement « en appuyant sur un bouton ». Mais le minimum serait qu'elles cherchent à aller dans cette direction et à y préparer les travailleurs.

Or les directions syndicales se gardent bien d'aborder une telle perspective, si ce n'est pour dire que c'est impossible, pas souhaitable ou hors de propos. Tout juste certains responsables de la CGT, lorsque les militants

dénoncent la passivité de la direction, consentent-ils à lâcher que les journées d'action préparent le « tous ensemble ». Mais un tel mouvement ne peut se préparer que les yeux ouverts, en sachant où l'on va et pourquoi on y va.

En revanche, en se rendant à l'Élysée pour s'y prêter à des simulacres de discussions, les dirigeants syndicaux accréditent l'idée qu'on peut obtenir quelque chose par des rencontres polies avec le fondé de pouvoir du grand patronat et estompent encore plus les perspectives de lutte.

Malgré tout, malgré cette absence de détermination des

directions syndicales, cette journée du 7 octobre peut permettre aux travailleurs d'exprimer leur colère. Il faut donc souhaiter qu'elle soit réussie et militer pour cela.

Quant à la nécessaire lutte d'ensemble, elle finira forcément par se produire, mais sous la forme d'une explosion générale que les confédérations syndicales n'auront ni prévue, ni souhaitée, ni a fortiori préparée. Comme le furent les grèves générales de juin 1936 et de mai 1968, les seuls moments où les travailleurs ont fait reculer le patronat de manière significative.

Paul GALOIS

• Bayrou et le PS

Quel dialogue et pour quelle politique ?

Les échanges de propos sont vifs, ces temps-ci, entre les dirigeants du PS et ceux du Modem de François Bayrou, tout comme ils le restent au sein du PS lui-même. Dans la phase actuelle de ce débat, si l'on peut appeler cela un débat, chacun essaye de faire croire qu'il est ouvert au dialogue, à un futur rassemblement, voire qu'il en serait l'initiateur, laissant croire que ce sont ses concurrents qui seraient responsables de la désunion.

François Bayrou, en réponse à Martine Aubry qui lui demandait des clarifications, a proposé ce qu'il appelle « une offre publique de dialogue ». Qu'entend-il par cette formule qui se voudrait percutante ? Il propose la mise en place d'une sorte de « parlement »... pour que l'on se parle, dit-il, qui réunirait des représentants des partis, des associations, des syndicats pour discuter. Réunir sur quelle base ? Discuter de quoi ? Avec quels objectifs ? Devant quel auditoire ? Dans ce ping-pong de questions/réponses il ne faut pas chercher à décrypter ce que recouvre une telle formule, là où il n'y a que calculs politiques.

Chacun s'efforce en effet de se mettre dans une position favorable en vue des prochaines échéances électorales. Certains dans la perspective des régionales de l'an prochain, d'autres, les ténors, dans celle de la présidentielle de 2012. Les Valls, Peillon, Royal et quelques autres tout comme Bayrou sont motivés par la présidentielle. Ils veulent se placer pour être choisis comme LE candidat susceptible d'affronter Sarkozy et de le battre. Ils cherchent la combinaison qui leur permettrait d'être au second tour pour déloger et remplacer le locataire actuel de l'Élysée.

Pour cela il leur faut apparaître comme celui qui saura rassembler une majorité de l'électorat, tout en étant celui qui, dans un peloton nombreux de candidats à la candidature, réussira à sortir du lot. Ils surfent sur les sentiments d'une fraction de l'opinion qui souhaite avant toute chose battre Sarkozy en accordant peu d'importance au pro-

gramme, au nom de l'homme ou de la femme qui le remplacerait, à ce qu'il promettrait éventuellement. Même si les expériences passées ont montré qu'il ne fallait pas se faire des illusions sur les promesses des postulants à la présidence de la République.

Pourtant il est indispensable de s'interroger sur la politique que mènerait le successeur de Sarkozy, qu'il soit issu d'une opposition englobant le Modem, ou bien qui resterait limitée à ce qu'on appelle traditionnellement la gauche.

Ségolène Royal, Peillon et quelques autres, au PS, nous disent qu'on ne peut espérer gagner la présidentielle que si on rallie l'électorat du centre, et donc ses chefs de file. Cette logique peut séduire, y compris des électeurs sincèrement de gauche. C'est l'illustration même du piège dans lequel nous enferme la logique électoraliste.

Si on veut changer réellement les choses et pas seulement les personnages à la tête de l'État, il faut autre chose que cette fausse perspective. Une perspective qui fixe des objectifs concrets aux travailleurs et aux classes populaires et pas pour 2012, pas pour la Saint Glin-glin.

Face à une situation qui se dégrade de jour en jour pour le monde du travail, face à une politique qui s'en prend à la population laborieuse, il est urgent d'imposer aux bourgeois, au patronat et à leurs valets politiques, des mesures de sauvegarde de la population laborieuse, sans attendre 2012, sans s'en remettre à des Bayrou, à des Valls, Peillon, Royal ou même Aubry.

Jean-Pierre VIAL

• 17 octobre

Pour les droits des femmes !

Le Collectif national pour les droits des femmes et Femmes solidaires organisent une manifestation, le 17 octobre, pour la défense des droits des femmes, manifestation à laquelle s'associe Lutte Ouvrière.

Malgré tous les discours gouvernementaux sur l'égalité entre les hommes et les femmes, rien ne s'est amélioré, bien au contraire.

Dans le domaine économique, les femmes sont toujours plus nombreuses au chômage (officiellement 9,4 % contre 8,8 % pour les hommes, même si ces derniers ont été davantage touchés par les récents licenciements). La différence de salaire entre hommes et femmes avoisine, toujours officiellement, les 20 % et elles occupent 85 % des emplois à temps partiels. Emplois précaires et bas salaires sont leur lot quand elles travaillent ; et à la retraite, leur pension est, en moyenne, inférieure de près de 40 % à celle des hommes : elles ont rarement cotisé toute leur vie, s'étant souvent arrêtées pour élever leurs enfants.

Jusqu'à présent, en compensation, la loi accorde aux femmes une bonification de deux ans de durée d'assurance, du moins à celles qui travaillent dans le privé – dans le public, les bonifications réservées aux femmes ont déjà disparu en grande partie. C'est cette mesure que le gouvernement veut supprimer. Cette attaque, prétendument faite au nom de l'égalité entre les sexes – puisque la loi n'accorde pas de bonification aux pères – reviendrait à diminuer encore la pension des retraitées ou les contraindre à travailler plus longtemps !

Mais la vie professionnelle n'est pas seule à refléter la situation d'infériorité dans laquelle se trouvent les femmes, même dans un pays développé comme la France. Une femme sur dix est chaque

année victime de violences conjugales et, tous les trois jours, l'une d'elles en décède. Mépris et harcèlement existent aussi bien dans la famille qu'au travail. Par ces temps de crise, le droit des femmes à disposer d'elles-mêmes, le droit à la contraception et à l'avortement sont battus en brèche à la fois par les tenants de l'obscurantisme religieux en recrudescence et par les mesures de restrictions économiques décidées par le gouvernement : hôpitaux et associations de planning familial ont de plus en plus de mal à répondre aux demandes des femmes.

Quant à la vie politique, la parité de façade n'a pas changé grand-chose au nombre d'éluës !

Autant de raisons de continuer la lutte pour les droits des femmes et au-delà, contre cette société fondamentalement inégalitaire qui opprime particulièrement les femmes.

Sylvie MARÉCHAL

• Le plan de développement durable de l'armée française

Demain on tuera vert

Le ministre de la Défense, Hervé Morin, a annoncé fièrement le 3 septembre que son administration serait la première à passer au développement durable et a révélé l'ensemble des mesures prises par l'armée pour devenir écologiquement correcte. Un long catalogue qui va du grotesque durable au colonialisme repeint en vert.

Dans les mesures qui prêtent à sourire on peut citer l'achat de tricot de corps en coton issu de l'agriculture équitable et les commandes de produits certifiés bio pour les cantines. On suppose que cela va occasionner un boom sur le houblon sans OGM, la bière restant toujours le réconfort du militaire.

L'armée s'engage également à protéger les espèces sauvages – les gypaètes barbus et les orchidées, en plus des officiers de parachutistes – qui peuplent

les camps militaires... Après avoir mis le feu à mille hectares en utilisant des balles traçantes cet été en plein maquis provençal, cela s'imposait.

Et puis de façon générale l'armée essaiera de trouver des « alternatives aux substances dangereuses » pour tous ses équipements. Les navires de guerre par exemple seront progressivement dotés d'un « passeport vert » qui assurera les populations visitées qu'ils ne renferment aucun produit

toxique, à part évidemment les bombes, missiles, torpilles, avions de combat et troupes de débarquement qu'ils sont chargés de transporter et, éventuellement, d'utiliser.

Le ministère se proposant de doter tous les systèmes d'armes d'un tel passeport écologique, l'armée française sera donc capable un jour prochain de tuer vert.

Mais le rapport passe du ridicule à l'odieux lorsqu'il affirme que « les actions menées en matière de protection de l'environnement par les forces armées en opérations extérieures ont souvent valeur d'exemple pour les pays où cette notion est rarement la préoccupation majeure ». Décidément on se modernise. Après avoir raconté pendant des décades que l'armée française apportait la civilisation et la démocratie aux pays qu'elle occupait, on va nous dire que les bombardements et les patrouilles militaires en Afghanistan sont un moyen de gagner les peuples au développement durable et qu'au Gabon, en soutenant à bout de bras, ou plutôt de mitrailleuse, une dictature vomie par la population, on éduque celle-ci à l'écologie.

Paul GALOIS



• Forfait hospitalier en hausse de 25 %

Le culot des fauteurs de crise

Quand *Le Journal du dimanche* a révélé l'intention du gouvernement d'augmenter le forfait hospitalier de 25 %, le ministre du Budget **Éric Woerth** a osé déclarer : « C'est une piste parmi d'autres pour protéger la Sécurité sociale. » Il ne manque pas de culot !

Comme chaque année, à la veille de l'examen du projet de loi de financement de la Sécurité sociale, le gouvernement ressort le « trou de la Sécu ». Pour 2009, le déficit entre recettes et dépenses devrait atteindre 20 milliards d'euros pour le régime général (maladie, retraite, famille, accidents du travail) et 10 milliards pour la seule branche maladie. Et les prévisions pour l'année 2010 font état d'un « trou » de 30 milliards pour le régime général dont 15 milliards pour la maladie. Du jamais vu !

Comme chaque année aussi, le gouvernement sort son train de mesures pour faire payer les assurés sociaux. De 16 euros à l'heure actuelle, le forfait hospitalier – censé correspondre aux frais hôteliers des malades hospitalisés – passerait à 20 euros, soit une augmentation de 25 %. Autre « piste », le gouvernement envisage de baisser de 35 % à 15 % le taux de remboursement de certains médicaments, tels les remèdes contre le rhume, les sirops contre la toux, l'aspirine ou encore le paracétamol. Et le gouvernement n'est pas à une absurdité près puisque, d'un

côté les services de santé précognisent l'utilisation du paracétamol en cas de grippe et, de l'autre, le gouvernement veut diminuer son remboursement...

Mais le « trou » ne pourra pas être colmaté par l'augmentation du forfait hospitalier. Même s'il passe à 20 euros – ce qui n'est pas dit car le gouvernement est coutumier de ces attaques sur lesquelles il revient partiellement dans l'espoir de mieux les faire passer – cela ne rapportera que 400 millions d'euros. Une goutte d'eau dans l'océan des 10 et 15 milliards de déficits prévus pour l'assurance-maladie en 2009 et 2010. Et aucune des « pistes » du ministre Woerth ne permettra de résorber le déficit car toutes s'attaquent à diminuer les dépenses alors que, plus que jamais, le « trou » est dû à une diminution des rentrées.

Depuis des années déjà, les exonérations de cotisations sociales offertes par le gouvernement en cadeau aux entreprises privent la Sécurité sociale de ses ressources, d'autant que l'État, qui est censé les compenser pour une grande part, n'est pas pressé de le faire. Mais



désormais, avec la crise économique, avec les licenciements en rafale et l'envolée du chômage, avec la stagnation voire la diminution des salaires de ceux qui ont encore un emploi, les rentrées sont amputées des cotisations prélevées sur les salaires, à un niveau encore jamais atteint. De son propre aveu, le gouvernement estime que la moitié du déficit de la Sécurité sociale est due à la crise. Et il est loin du compte.

La crise économique, doublée des cadeaux offerts par milliards aux industriels et aux banquiers, a entraîné un record du déficit de l'État et un record de celui de la Sécurité sociale. Ces milliards, qui ont été offerts en pure perte pour la collectivité, auraient permis de créer des milliers d'emplois indispen-

sables dans la fonction publique et d'assurer les cotisations permettant de renflouer les caisses.

Au lieu de cela, on nous parle d'augmentation du forfait hospitalier et de moindre remboursement des médicaments. Cela grèvera le budget de ceux qui ont encore les moyens de se soigner et conduira ceux qui ne les ont pas à cesser de le faire. Déjà, près de 15 % de la population déclarent renoncer à des soins, faute d'argent pour les payer. À l'avenir, ils seront encore plus nombreux si on laisse le gouvernement perpétrer ses sales coups.

Cette organisation économique et le gouvernement à son service conduisent la société à sa ruine. Il est vital de les empêcher de nuire !

Sophie GARGAN

• Retraites

Face aux nouvelles menaces, la réponse est non !

Alors que le gouvernement voudrait préparer l'opinion à une nouvelle attaque contre le régime des retraites, en prétextant le déséquilibre financier du système actuel, un sondage vient de rappeler que la population rejette toutes les pistes évoquées, qu'il s'agisse du relèvement de l'âge de départ en retraite, de l'augmentation de la durée des cotisations ou de la diminution des pensions.

Il est vrai que les mesures et réformes successives menées depuis le milieu des années 1980 ont déjà provoqué une importante diminution des pensions au moment du départ en retraite et un décalage croissant entre leur évolution et celle du coût de la vie.

Ainsi, depuis qu'en 1993 le gouvernement Balladur a décidé de ne plus indexer les

retraites sur les salaires mais sur les prix, leur pouvoir d'achat a perdu plus de 20 %. Cela s'est encore aggravé en 2008 puisque la revalorisation n'a pas dépassé 1,87 %, alors que l'Insee évaluait l'augmentation annuelle des prix à 2,8 %. Et en 2009, la situation ne s'est pas améliorée puisque les retraites n'ont été augmentées que de 1 %, et cela au 1^{er} avril au lieu du 1^{er} janvier, et même de seulement 0,4 % pour certains régimes spéciaux.

De même, dans le régime général, la prise en compte pour le calcul du salaire de référence des vingt-cinq meilleures années, au lieu des dix meilleures, ainsi que le passage de 37,5 à 40 annuités, puis à 41, pour bénéficier du taux plein, étendu aux fonctionnaires depuis 2008, ont porté de graves coups aux montants des retraites.

Le fait est qu'aujourd'hui 650 000 retraités ne disposent



que de l'allocation de solidarité aux personnes âgées, ex-minimum vieillesse, soit 677 euros par mois !

À tout cela s'ajoutent des ponctions telles que le forfait d'un euro sur chaque consultation médicale, de cinquante centimes sur chaque boîte de médicament, l'augmentation du forfait hospitalier, et le déremboursement de plusieurs centaines de médicaments.

Alors pas question de tolérer

de nouvelles attaques sur le régime des retraites. Les salariés comme les retraités n'ont pas à faire les frais d'un déséquilibre financier créé non par l'augmentation du nombre de retraités, mais avant tout par la diminution des rentrées du fait du chômage, du blocage des salaires et des multiples exonérations de cotisations dont bénéficie le patronat.

Roger MEYNIER

• Amiante

Les empoisonneurs doivent être jugés

Comme chaque année à la même époque, l'Association nationale de défense des victimes de l'amiante (Andeva) organise une manifestation à Paris pour que personne n'oublie le drame que représente la catastrophe de l'amiante en France, avec ses victimes par dizaines de milliers.

Cette année, après le succès de la manifestation à Dunkerque en juin, la manifestation parisienne veut rappeler que les victimes attendent toujours un procès pénal de l'utilisation de l'amiante dont l'échéance semble ne jamais vouloir se rapprocher.

En fait, l'État n'a pas la volonté politique d'instruire ce dossier sensible ; les magistrats du pôle de santé publique ne disposent pas des moyens nécessaires et au rythme actuel, il faudra attendre au moins 2014, vingt ans après le dépôt des premières plaintes, pour qu'un procès puisse éventuellement se tenir. Dans ces conditions, combien de victimes pourraient alors y assister ? Or, selon l'Andeva, un autre obstacle se profile avec la suppression des juges d'instruction annoncée par Sarkozy ; leur remplacement par des procureurs relevant directement du ministère de la Justice devrait retarder encore plus l'éventuel lancement d'une procédure. Depuis plus de dix ans, aucun procureur n'a engagé de poursuites contre les responsables de cette catastrophe sanitaire prévisible, pourquoi en serait-il autrement demain ?

Les empoisonneurs doivent être jugés, mais il existe beaucoup d'autres raisons de manifester, comme les retards intolérables pris dans le traitement des dossiers au fonds d'indemnisation, les décharges sauvages ou encore l'absence d'un véritable suivi médical post-professionnel.

Pour exiger justice pour les victimes de l'amiante, l'Andeva appelle à manifester Samedi 10 octobre à 14 h à Paris

• Non à la taxe carbone !

Le gouvernement en fait des tonnes Mais les travailleurs ne sont pas dupes

Fillon l'a dit, Sarkozy l'a dit, la taxe carbone verra le jour dès 2010. Là-dessus, ils sont bien d'accord même s'ils se sont disputés sur le montant ou plutôt sur qui a le droit de décider dans ce gouvernement. C'est Sarkozy, bien sûr, qui va trancher sur quelques euros en plus ou quelques euros en moins. Mais ce montant sera très provisoire puisqu'il est entendu que la taxe doit augmenter au cours des années pour être plus « incitative ».

Il s'agit de taxer ceux qui roulent en voiture, ceux qui se chauffent au gaz ou au fioul. Il a même été question de taxer ceux qui utilisent l'électricité, alors que la production d'électricité en France se fait presque complètement sans émission de CO₂ ! L'idée a finalement été abandonnée, sans doute car elle mettait trop en évidence l'absurdité de cette taxe, destinée à montrer que le gouvernement se préoccupe d'écologie mais sans effet, autre que d'annonce, sur le réchauffement climatique.

Pour faire passer la pilule, le gouvernement prétend que ce n'est ni un impôt, ni une taxe. D'ailleurs son nom, c'est « contribution climat-énergie », mais cette « contribution » n'a rien de volontaire !

Le ministre du Budget, Éric Woerth, l'affirme : « Il ne s'agit pas d'instituer un nouvel impôt. Nous créons une contribution verte mais pour les contribuables et pour l'État, l'opération sera blanche. Cette contribution sera reversée intégralement aux Français, comme l'a dit le Premier ministre. Je le répète : l'État ne cherche pas, avec cette contribution, à gagner de l'argent et il n'en gagnera pas. »

L'État ne remplira peut-être



pas ses caisses. Voire... : la vignette auto, prétendument destinée à donner un revenu minimum à tous ceux de plus de 65 ans, a pu atterrir dans les caisses de l'État pendant 45 ans, sans que les vieux en aient vu la couleur. Il est même question que la taxe carbone soit en partie utilisée pour compenser la suppression de la taxe professionnelle.

Mais, même si l'État ne la détourne pas pour faire de nouveaux cadeaux au patronat ou pour tenter de combler un peu son déficit, cette taxe sera bel et bien un nouvel impôt qui pèsera sur la population laborieuse. C'est un tour de passe-passe de dire qu'elle sera « intégralement reversée aux contribuables », car il s'agit des contribuables pris en bloc, mais il est bien évident que chaque contribuable ne recevra pas l'équivalent de ce qu'il aura payé en taxe carbone. Ceux qui paieront le plus sont ceux qui n'ont pas d'autre choix. Taxer et taxer encore ceux qui n'ont que leur voiture pour se déplacer ne créera pas les transports en commun qui font défaut. Taxer ceux qui se chauffent au gaz ne les incitera pas à changer de système de chauffage s'ils n'ont pas

les moyens de se lancer dans des travaux coûteux. Ce sont les plus aisés que le produit de cette taxe pourra peut-être aider à transformer leur habitation, à isoler leur logement, à installer des panneaux solaires, bref ce que les gouvernements appellent « changer leurs comportements », comme s'il s'agissait de cela, et à payer une taxe un peu moins lourde.

C'est dire que, sous le prétexte grossier d'œuvrer pour la sauvegarde de la planète, le gouvernement lance une nouvelle attaque contre les milieux populaires. D'ailleurs ceux-ci ne sont nullement dupes des discours gouvernementaux : selon les sondages, entre les deux tiers et les trois quarts des personnes interrogées sont opposées à cette nouvelle taxe. Elles considèrent à juste titre ladite « contribution » comme un nouvel impôt particulièrement injuste.

Le gouvernement méprise les milieux populaires au point de leur servir des contes à dormir debout. Mais ses mensonges ne passent pas.

Dominique CHABLIS

Le (nouveau) coup du téléphone

Le ministère de l'Économie envisagerait de taxer les antennes de téléphonie mobile. En tout cas, il est en train d'en discuter avec les opérateurs Orange, Bouygues et SFR.

Bercy indique en effet que, du fait de la suppression de la taxe professionnelle en 2010, l'État perdrait 1 000 euros de redevance sur chacune des 50 000 antennes qui existent dans le pays, soit 50 millions d'euros de manque à gagner.

L'État voudrait au moins

une petite compensation car il a quand même besoin d'argent et ne veut pas avoir l'air d'offrir purement et simplement la totalité de l'ex-taxe professionnelle aux entreprises. Il remplacerait donc celle-ci par une « cotisation économique territoriale » dont le montant n'a pas été rendu public. Mais tout laisse à penser qu'il sera inférieur à celui de la taxe professionnelle, car le but de l'opération est de remplir les caisses du patronat.

L'arbitrage présidentiel sur cette décision, sur le montant de la taxe et ses modalités d'application ne sera rendu que fin septembre. Mais de toute manière, il ne serait pas étonnant qu'Orange, Bouygues et SFR, qui s'entendent comme larrons en foire pour plumer les utilisateurs de mobiles, n'essayent pas, d'une façon ou d'une autre, de répercuter la chose sur leurs abonnés...

P.L.

• Attaques sur les retraites, « taxe carbone »...

Un patronat insatiable

L'université d'été du Medef, la principale organisation du patronat, a fourni une nouvelle occasion à celui-ci de montrer qu'il n'en a jamais assez. Bouclier fiscal, aides étatiques en tout genre et à jet continu, travail du dimanche, remise en cause des 35 heures, suppression de la taxe professionnelle, attaques sur la Sécurité sociale et sur les retraites... le patronat a beau avoir été chouchouté comme jamais par l'actuel gouvernement, cela ne lui suffit toujours pas.

Laurence Parisot, présidente du Medef, a donc demandé d'urgence ce qu'elle appelle une « vraie réforme » des retraites, c'est-à-dire non seulement un allongement de la durée de cotisation, mais un report de l'âge légal de départ en retraite !

Interrogée sur RTL à propos de la taxe carbone, qu'elle appelle hypocritement comme le gouvernement « contribution climat-énergie », Laurence Parisot a encore ajouté un paragraphe à sa lettre au Père Noël, ou plutôt Nicolas. Affirmant sans rire qu'elle « souffre de la crise » en tant que patron, elle a réclamé que cette taxe soit restituée à toutes les entreprises sous forme d'un « chèque vert » ! Le « vert » est dans le ton désormais de rigueur. Mais l'important pour Parisot et les siens, c'est évidemment le chèque.

La chef du Medef ne manque décidément pas d'air. D'abord, parce qu'en matière d'émission de car-

bone, puisque c'est la raison invoquée pour instaurer ce nouvel impôt, les entreprises caracolent loin devant tout le monde. Non seulement elles polluent, mais, en prime, elles voudraient que l'État les rembourse. Il faut oser !

En fait, chacun sait que, derrière les prétextes invoqués, la « taxe carbone » est avant tout destinée à faire les poches à la population, notamment afin de compenser l'énorme cadeau fait au patronat avec la suppression de la taxe professionnelle. Parisot a donc déclaré que cadeau, c'est cadeau et qu'il n'est pas question pour le patronat de compenser cette suppression par l'acceptation de la taxe carbone.

Un « chèque vert » au patronat ? Celui-ci et le gouvernement peuvent peindre de vert leurs mauvais coups, ils n'auraient pas volé que les travailleurs voient rouge !

Pierre LAFFITTE

Plus dure sera la chute

Dix grands cuisiniers étoilés de palaces parisiens et une revue de « cuisine créative » veulent promouvoir « la gastronomie française dans la capitale de la gastronomie ».

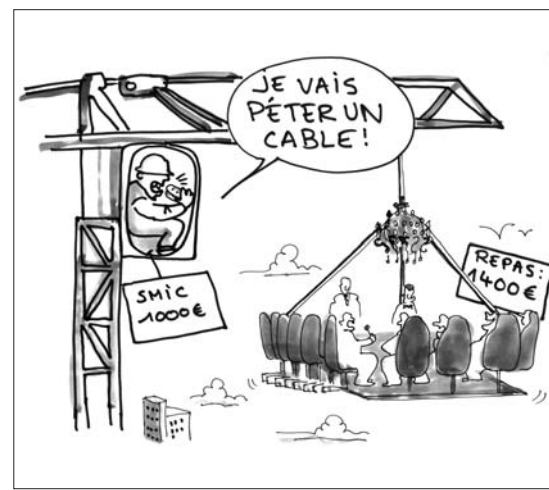
C'est pourquoi du 11 au 15 septembre, au dessus des jardins des Tuileries à Paris, une grue géante hissera à 50 mètres de hauteur, au bout d'un câble, une nacelle surmontée de lustres Baccarat, pouvant accueillir 22 convives et quelques serveurs...

Les prix des repas seront aussi à la hauteur : par convive, 846 euros pour une dégustation,

924 euros pour un dîner et 1 400 euros pour le dîner préparé par les cuisiniers de Sarkozy à l'Élysée...

Il est vrai que dans ces conditions, les fins de repas peuvent être arrosées, mais les clients seront certainement de ceux qui ont des parachutes dorés !

Louis BASTILLE



• Le Brésil achèterait 36 avions Rafale

« Sarko est arrivé-é-é... »

En un seul voyage éclair au Brésil, le super-VRP Sarkozy aurait réussi à décrocher un contrat pour la vente de 36 Rafale, cet avion de combat construit par Dassault et qu'il n'avait réussi à vendre qu'à l'État français, c'est-à-dire à le faire payer par la population. Mais pour l'instant, il ne s'agit encore que d'une promesse d'achat et, avant de crier cocorico, Sarkozy aurait peut-être dû réfléchir un peu plus aux précédents exemples de démarchages ratés.

À en croire les proches du président français, si le Rafale ne se vendait pas à l'étranger, cela aurait été dû uniquement à « un problème de force commerciale », et non pas parce que, à au moins 78 millions d'euros l'unité sans

équipements, il est nettement plus cher que les appareils fabriqués par Boeing ou Saab, en concurrence avec Dassault. Mais grâce à ses talents de bonimenteur, Sarkozy aurait donc réussi là où ses prédécesseurs avaient

échoué.

Il a fallu cependant y mettre le prix, en acceptant des contreparties. Ainsi, le contrat prévoit que cette vente s'accompagne d'un échange de technologie, le Brésil n'achetant que six appareils fabriqués en France, tandis que les autres seraient fabriqués dans des usines brésiliennes. Sarkozy a aussi dû s'engager pour 500 millions d'euros sur l'achat d'une dizaine d'avions de transport militaire fabriqués par l'entreprise brésilienne Embraer (dont, soit dit en passant, Dassault est

actionnaire, même si ce n'est qu'à hauteur de 2 %).

Ce contrat « historique » est évalué à près de cinq milliards d'euros, qui s'ajoutent aux 6,7 milliards d'euros que Sarkozy avait décrochés l'an dernier pour la vente de cinquante hélicoptères et quatre sous-marins. Mais à qui va-t-il profiter ? On nous dit que cela permettra de maintenir l'emploi chez Dassault-aviation qui, à cause de la crise, a vu baisser ses ventes de Falcon, son autre fleuron, civil celui-ci. Mais ce n'est pas pour autant que Das-

sault est au bord de la faillite, loin de là, et qu'il n'aurait pas les moyens de payer tous ses salariés, même en cas de baisse temporaire d'activité, puisqu'il a distribué 760 millions d'euros de dividendes à ses actionnaires sur ces dix dernières années.

À condition que cette vente d'avions se concrétise, les seuls bénéficiaires seront les actionnaires de Dassault, de Thales et de Safran, associés pour la fabrication du Rafale, dont Sarkozy défend les intérêts avec zèle.

Marianne LAMIRAL

Le Rafale, un avion sans acheteur

Ce n'est pas la première fois que l'État français conclut un contrat avec des gouvernements étrangers pour tenter de vendre le Rafale de Dassault. Six se sont terminés par des échecs, et rien ne dit que les derniers en discussion aboutiront à une vente, même avec les rabais que l'État est prêt à payer pour soutenir les intérêts de Dassault.

Fabriqué à partir de 1986, ce n'est qu'en 2002 que les premiers acheteurs potentiels, la Corée du Sud et les Pays-Bas, se sont pré-

sentés, pour finalement opter pour des avions américains. Même conclusion avec Singapour en 2005 ou l'Arabie saoudite en 2006. Échec aussi en 2007 avec le Maroc, malgré les efforts de Sarkozy, et avec le Koweït cette année.

Actuellement, des tractations sont en cours avec la Libye, la Suisse et les Émirats arabes unis. Ces derniers posent comme conditions que l'État français leur rachète les vieux Mirage qu'ils possèdent et d'avoir, pour le

même prix, des moteurs plus puissants.

Mais que les Rafale se vendent ou non, Dassault gagne à tous les coups, puisque l'État français vole à son secours. Ainsi, il a imposé à l'armée de s'équiper de Rafale, alors que certains militaires trouvaient que les Mirage faisaient très bien l'affaire ou alors préféreraient les F.18 américains.

Pile je gagne, face tu perds, peut dire Dassault aux contribuables.

M.L.

• Prime chômeurs

Rien que de la poudre aux yeux

En février 2009, après avoir ouvert les caisses de l'État pour soutenir les banques, Sarkozy s'était senti obligé d'annoncer quelques gestes en faveur des familles ou des chômeurs.

Rien à voir bien sûr avec les centaines de milliards d'euros pour les banquiers puisque l'ensemble des aides se montait royalement à 2,6 milliards d'euros. Parmi ces mesurées, Sarkozy avait annoncé le versement d'une prime exceptionnelle de 500 euros pour les chômeurs. Ce n'était bien sûr pas pour tous les chômeurs mais pour 234 000 d'entre eux, estimation chiffrée de tous ceux qui, ayant perdu leur emploi entre le 1^{er} avril 2009 et le 31 mars 2010 et ayant travaillé au moins deux mois dans les deux années et demi passées, n'avaient pas droit aux allocations chô-

mage. Au total une somme de 117 millions d'euros avait été prévue.

Ce n'était pas grand-chose, surtout à un moment où le chômage explose, mais le pire c'est que ces chômeurs n'en ont même pas vu la couleur. D'après le journal *Les Échos*, fin juillet 2009, seuls 2 162 d'entre eux avaient touché les 500 euros. Pôle emploi confirme ces chiffres mais parle de 3 283 bénéficiaires début septembre.

Quel que soit le chiffre réel, il est de toute façon ridiculement faible mais cela n'a pas empêché le secrétaire d'État à l'Emploi Wauquiez d'affirmer que c'était une « bonne nouvelle » qui montrait l'amélioration de l'indemnisation du chômage... comme si le fait qu'il y ait moins de bénéficiaires prouvait qu'il y avait moins de

chômeurs. Les milliers de salariés qui ont perdu leur emploi ces derniers mois apprécieront ! Comme apprécieront les employés de Pôle emploi dont les syndicats expliquent ces chiffres par le manque criant de personnel déjà submergé par les dossiers et bien en peine pour en gérer de nouveaux.

Avec le RSA, le gouvernement avait déjà montré qu'il y a loin de ses promesses à la réalité. Depuis sa mise en place en avril 2009, seuls 195 000 travailleurs l'ont touché, soit moins d'un sur dix des bénéficiaires potentiels d'après les chiffres mêmes du gouvernement. Mais si du RSA à la prime aux chômeurs, on est loin du compte, c'est tout simplement parce que Sarkozy ne tient que les promesses qu'il fait au patronat.

Cédric DUVAL

• L'enquête piétine dans l'Hérault

Le Corbeau et le Président (d'après La Fontaine)

Maître corbeau, croit-on, dans l'Hérault s'est perché.

De ce département des lettres il a posté
Certaines avec des balles étaient accompagnées.

Puis il les envoyait aux notables importants
Et l'une de ses missives alla au Président.

Celui-ci, en fureur, fit mander sa police
« Retrouvez-le sur l'heure et que chacun agisse.

Arrêtez ce corbeau, c'est une priorité ! »

Aussitôt la police par le zèle emportée

Et craignant, avant tout, au maître de déplaire,
Quadrille tout un canton à Saint-Pons-de-Thomières.

Elle fait beaucoup de vent, arrête des habitants,

Les couvre de menaces, interroge longuement,

Et pour finir avoue qu'elle a bien fait chou blanc.

Tout comme elle s'est plantée, lors d'une toute autre affaire
Croyant tenir le saboteur des caténaires.

Voilà ce qui arrive quand plaire au Président

Fait marcher la police et remue tout l'État :

Il y a beaucoup de bruit et pas de résultat.

Et puis, pour le moment, dans cette affaire folle

Il y a probablement le « corbeau » qui rigole...

A.V.



Les dernières brochures de l'Union Communiste (Trotskyiste)

***La grève Renault d'avril-mai 1947** par Pierre Bois, réédition avec préface de René Hardy et notice biographique sur l'auteur, Vic. Publication de Lutte Ouvrière - 3 euros.

***Toyota, grève d'avril 2009.** Pour que Toyota ne soit plus l'usine du désespoir. Récit de la grève. Publication de Lutte Ouvrière - 2 euros.

***Face à la faillite du capitalisme, actualité du communisme.** Textes des interventions d'Arlette Laguiller et Nathalie Arthaud dans les meetings de Lutte Ouvrière (1^{er} trimestre 2009) - Les exposés du Cercle Léon Trotsky. Publication de Lutte Ouvrière - 2 euros.

***La grève générale aux Antilles** (à travers les textes parus pendant son déroulement) - Publication de Combat Ouvrier - 3 euros.

Les quatre brochures sont à commander auprès de Lutte Ouvrière BP 233-75865 Paris Cedex 18

Règlement par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière.

Les frais de port sont de 1 euro pour la commande d'une brochure - 2 euros pour deux ou trois brochures.

Envoi franco de port pour les quatre brochures.

• Afghanistan

Près d'une centaine de civils tués Dehors les troupes françaises et celles de l'OTAN !

Les deux derniers soldats français morts en Afghanistan ont été rapatriés discrètement mardi 8 septembre. Ils avaient été touchés par l'explosion d'un véhicule piégé. 31 soldats français ont ainsi trouvé la mort depuis l'engagement de la France dans ce bourbier en 2001. Mais ces morts inutiles n'entament pas la volonté du gouvernement français de rester engagé dans un conflit initié par les États-Unis, il y a maintenant huit ans. Un conflit où les soldats français n'ont rien à faire sinon risquer leur peau pour permettre aux dirigeants du pays de jouer à la grande puissance.



Des villageois enterrent les victimes de l'attaque aérienne de l'OTAN du 4 septembre.

Selon un sondage du quotidien *Le Figaro*, 64 % des Français seraient opposés à l'intervention en Afghanistan. Mais ce gouvernement s'en moque et continue d'expliquer que la présence militaire des grandes puissances reste nécessaire. Selon les explications variées servies selon les jours, il s'agirait de restaurer la paix ou la démocratie, de lutter contre le terrorisme des « talibans » (même s'il existe d'autres groupes armés afghans que ceux de ces fanatiques religieux), quand ce n'est pas défendre la France

comme si l'Afghanistan était un département français ! Certains partisans de l'intervention, emportés par leur imagination, vont même jusqu'à prétendre avoir amené l'instruction et la santé publique à la population afghane !

La réalité est bien différente. L'intervention armée des États-Unis et de l'Union européenne, dont la France, a surtout

abouti à renforcer encore l'emprise des groupes armés sur la population. Comment pourrait-il en être autrement alors que les bombardiers de la coalition impérialiste frappent aveuglément celle-ci ? Encore ce 3 septembre, le bombardement d'une citerne d'essence sur la route de Kunduz (nord du pays) a fait quelque 90 morts. L'OTAN a d'abord tenté de prétendre qu'il

s'agissait de combattants talibans, mais il n'a pas fallu longtemps pour apprendre que les bombes avaient frappé au moins 75 civils. De tels actes ne peuvent que renforcer la colère de la population et sa haine à l'égard des troupes occupantes, et encourager les plus déterminés à rejoindre les groupes armés opposés à la coalition.

Non seulement la population

civile paie ainsi un lourd tribut à la guerre mais ses conditions de vie se sont dégradées. L'autorité du gouvernement central afghan ne dépasse guère Kaboul et sa région. Et il ne se comporte pas différemment des seigneurs de la guerre qui régissent les diverses régions à leur profit.

Alors, au lieu de « bâtir la paix », comme le prétend le ministre de la Défense Kouchner, les soldats de la coalition, et avec eux les 2 800 soldats français qui y sont incorporés, font plutôt le lit des talibans. Et quand les puissances impérialistes finiront par décider de mettre fin à cet enlèvement, il est probable qu'elles feront comme toujours, elles négocieront leur sortie du pays avec les adversaires qu'elles ont contribué à faire grandir, en l'occurrence les talibans qu'elles combattent aujourd'hui.

Que les troupes françaises, et les autres troupes de l'OTAN, quittent l'Afghanistan au plus vite, ce serait ce qui pourrait arriver de mieux pour la population afghane comme pour les soldats des troupes d'occupation qui n'ont rien à faire dans ce pays, même si les politiciens va-t-en-guerre, avec la peau des autres, prétendent le contraire.

Jacques FONTENOY

• Israël-Palestine

La colonisation permanente

Dimanche 6 septembre, le gouvernement israélien a annoncé son intention de construire des centaines de nouveaux logements et bâtiments dans les colonies de Cisjordanie. C'est là sa réponse à la demande du gel de la colonisation mollement réclamée par les États-Unis et l'Union européenne, entre autres.



Le mur de séparation à Jérusalem.

Les gouvernants israéliens que le culot et l'hypocrisie n'étouffent absolument pas, ont présenté leur décision comme un préalable à l'acceptation d'un gel éventuel, d'ores et déjà limité dans le temps. En quelque sorte les Israéliens construiront par avance ce qu'ils ne pourraient pas bâtir durant la période où le gel serait censé être appliqué.

Et pourtant, le gel en question était par avance bien liquidé. Il devait porter uniquement sur la construction de nouveaux logements dans les colonies de Cisjordanie où vivent maintenant

quelque 500 000 colons israéliens. En revanche, il ne devait pas concerner les 2 500 logements qui avaient déjà reçu le feu vert du gouvernement, ni toucher non plus les bâtiments publics ou les quartiers de colonisation de Jérusalem-Est.

La décision du Premier ministre Nétanyahou n'est évidemment pas surprenante. Elle est dans le droit fil de toutes les politiques mises en œuvre par les gouvernements israéliens, quel-

les qu'aient été leurs étiquettes politiques, et qui se résument toutes à la dépossession des Palestiniens, parfois à grande échelle, parfois de façon plus lente et plus rampante, mais toujours avec brutalité.

Pendant que les uns et les autres parlaient d'un prétendu gel de la colonisation, prélude à la reprise d'un « processus de paix » qui n'a jamais existé, des Palestiniens étaient expulsés de leurs maisons et jetés à la rue. Le

quotidien britannique *The Guardian* du 24 août rapportait : « La police est venue pour eux à l'aube, un dimanche, fortement armée, portant des casques et des boucliers anti-émeute pendant qu'ils forçaient les portes en métal des maisons et traînaient les deux familles palestiniennes à l'extérieur de la rue. » Cette exaction se déroulait alors que Nétanyahou affirmait devant son cabinet ministériel : « Nous ne pouvons pas accepter l'idée que les Juifs n'aient pas le droit de vivre et d'acheter dans toutes les parties de Jérusalem. » Avec des policiers et des soldats en guise de notaire, les choses deviennent évidemment bien plus simples pour les « acheteurs » israéliens !

Si la politique israélienne n'a finalement rien de surprenant, celle des États-Unis est elle aussi sans surprise. Hillary Clinton, la secrétaire d'État, a simplement jugé cette politique d'expulsion et de dépossession « profondément regrettable », faisant écho à

ceux qui, au sein même de l'administration américaine, parlent d'une nécessaire « flexibilité », s'agissant de l'adaptation de la politique américaine aux desiderata israéliens.

C'est dire que l'arrogance israélienne se marie très bien avec le laisser-faire des principales puissances occidentales. Elle s'en nourrit même.

La politique américaine a évidemment son pendant dans les pays de l'Union européenne, qui condamnent en se gardant bien de toute mesure qui pourrait gêner le gouvernement israélien. Alors que l'Union européenne élève de vaines protestations à l'encontre des dernières décisions de Nétanyahou, elle attribue à une firme israélienne un marché de 230 millions d'euros concernant l'équipement en eau potable de l'île de Chypre.

Des gestes qui en disent plus que les paroles.

Georges LATTIER

• Soudan

Emprisonnée pour avoir mis un pantalon

Le 7 septembre à Khartoum, la capitale du Soudan, Loubna Ahmed al-Hussein a été condamnée à 200 dollars d'amende ou un mois de prison pour « avoir porté une tenue indécente », c'est-à-dire en fait un pantalon.

C'est uniquement parce que cette femme courageuse a eu accès aux médias internationaux et que son cas est désormais connu du monde entier qu'elle a échappé aux quarante coups de fouet prévus par la loi. Ce qui n'a pas été le cas de dix des douze femmes arrêtées avec elle.

Loubna Ahmed al-Hussein, qui milite pour l'abrogation de cette loi rétrograde, instaurée en 1991 par la dictature militaire et religieuse toujours au pouvoir, a refusé de payer et a donc été conduite en prison. Elle veut faire de son procès et de son

emprisonnement un symbole de ces 43 000 femmes arrêtées pour « tenue indécente » dans la région de Khartoum depuis que la loi est en vigueur.

Loubna a été accompagnée devant le tribunal par des dizaines de manifestantes parmi lesquelles la police a procédé à 43 nouvelles arrestations. Elle est finalement sortie de prison le lendemain après que le syndicat des journalistes eut payé son amende, ce qu'elle n'avait pas demandé. À sa sortie Loubna a déclaré : « Je ne suis pas contente parce qu'il y a plus de 700 femmes

encore en prison et qu'il n'y a personne pour payer leur amende ».

Dans son combat Loubna a reçu le soutien de tous ceux qui soutiennent le droit des femmes. Quant à celui des autorités françaises, il a été très mesuré, surtout au regard des déclarations féministes enflammées de Sarkozy pendant sa campagne électorale qui promettait d'accueillir toute femme en butte à l'oppression. Dans ce cas, il a simplement assuré Loubna de son soutien... à l'occasion d'une réponse à une question posée par Marie-George Buffet. Le ministre des Affaires étrangères s'est borné à un communiqué pondéré et à l'envoi d'un observateur au procès.

Il est vrai qu'actuellement,



Loubna Ahmed al-Hussein donne une conférence de presse à sa sortie de prison.

entre la France et le Soudan, les discussions portent sur des choses beaucoup plus sérieuses que la liberté des femmes soudanaises : la possibilité pour Total de reprendre ses recherches pétrolières dans ce pays. On ne va pas troubler des négociations si importantes pour une simple histoire de pantalon.

Paul GALOIS

• Sommet de Londres

Les banquiers peuvent dormir tranquilles

Les ministres des Finances des vingt pays les plus riches étaient réunis à Londres les 4 et 5 septembre, trois semaines avant le « vrai » G20 qui regroupera à Pittsburgh, aux États-Unis, les chefs des États.

Au programme : les banques, avec les bonus des traders et banquiers, les règles concernant les exigences de fonds propres et les aides des États dans le cadre des plans « de relance ». Le jeu de rôles est bien huilé : le duo franco-allemand proposant de limiter les bonus, dont les « montants horribles l'opinion publique », selon Christine Lagarde, n'a obtenu qu'un soutien du bout des lèvres de la Grande-Bretagne, sans qu'il soit question de plafonnement, auquel les États-Unis s'opposent. Pour le secrétaire d'État au Tré-

sor américain, Timothy Geithner, qui garde vraisemblablement en mémoire le déclenchement de la crise bancaire il y a un an aux États-Unis, l'axe était la consolidation des banques par un relèvement des exigences de fonds propres, dont l'idée ne réjouit pas les ministres européens – pas vraiment à même d'imposer quoi que ce soit aux grandes banques – et une plus grande proportion de titres « sains », ce que personne n'a osé contester.

Tous sont bien sûr tombés d'accord pour continuer à soute-

• Italie

Attaque en règle contre l'école publique

Les enseignants italiens sont en colère. Des milliers d'entre eux ont appris, deux semaines avant la rentrée, qu'ils resteraient sans poste cette année. Le gouvernement italien, en la personne de sa ministre de l'Éducation, Maria Stella Gelmini, a décidé de mettre en application son plan de suppressions de 42 000 postes d'enseignants (sur 800 000) pour cette année, ainsi que de 15 000 emplois de personnels techniques et administratifs.

Compte tenu des départs en retraite, quelques milliers de titulaires devront attendre que la rentrée soit faite pour être éventuellement affectés et au moins

16 000 enseignants contractuels se retrouveront sans travail.

Des groupes d'enseignants sans poste, en particulier des précaires, ont dès la fin août multiplié les protestations, pour attirer l'attention sur leur situation, d'abord en Sicile et dans le sud de l'Italie, puis en Italie du centre et du nord : sit-in devant les locaux administratifs régionaux de l'Éducation, à Messine, Tarente, Salerne mais aussi à Turin et à Milan, occupation des toits des services scolaires provinciaux, comme à Bénévent. Tout ce que la ministre propose aux contractuels sans poste, c'est un « contrat de disponibi-

lité » dont les tâches et la rémunération restent dans le flou et qui ne concernerait que 10 % des précaires. Autant dire du vent ou au mieux, une « aumône » comme le dit un enseignant sans poste de Bénévent qui veut « enseigner et non boucher les trous ».

Des syndicalistes ont pris localement des initiatives et appelé à généraliser les sit-in le 5 septembre, décrété « Première journée anti-Gelmini ». De leur côté, des parents d'élèves ont aussi protesté et une de leurs associations a assigné la ministre en justice pour non-respect de la loi sur la sécurité qui impose un

maximum de 25 élèves par classe. La Confédération syndicale CGIL, elle, proteste, réclame une rencontre avec le gouvernement et parle d'une grève générale des enseignants... entre octobre et novembre.

Pour avoir raison de ces attaques contre le service public, c'est pourtant une lutte déterminée qu'il faudrait contre le gouvernement Berlusconi qui a promulgué ce plan l'an dernier pour économiser huit milliards d'euros en trois ans sur les dépenses de l'instruction publique.

Il est vrai qu'actuellement,

Sylvie MARÉCHAL

Spéculateurs en quête de spéculations

Pendant que ministres et dirigeants politiques font semblant de vouloir réguler le capitalisme financier, les spéculateurs en tout genre sont à la recherche des prochains objets de leurs forfaits.

Maintenant que les « subprimes » et les différents produits financiers gagés sur la vente de maisons particulières aux États-Unis ont débouché sur la catastrophe financière que l'on sait, il faut bien trouver d'autres idées. Selon le journal italien *La Repubblica*, l'une d'elles serait de spéculer sur les polices d'assurance vie.

En effet, bien des souscripteurs d'assurance vie, face à des besoins imprévus, à une maladie ou une perte d'emploi par exemple, sont contraints de mettre fin à leur contrat, demandant de façon anticipée le versement du capital accumulé. Dans ce cas l'organisme d'assurance vie est largement gagnant car il applique à ce versement une forte décote. D'où l'idée de banques ou d'« investisseurs » de racheter un grand nombre de contrats, en spéculant sur le fait que beaucoup ne donneront lieu qu'à un paiement final moindre que celui prévu. Tout l'art en la matière est de combiner des polices concernant des personnes d'âges divers et présentant des facteurs de risques variés.

À partir de là, tout comme dans l'affaire des subprimes, on peut construire à partir de ces paquets de polices d'assurance des produits financiers, émettre des titres, construire sur ceux-ci de nouveaux produits financiers... dont on imagine bien qu'à la fin, personne ne peut plus savoir ce qu'ils représentent réellement.

Une chose est sûre dans l'affaire, elle repose sur le fait que des souscripteurs dans le besoin se résoudront à perdre une grande partie de leurs économies et que des financiers astucieux pourront faire de l'or en spéculant sur leur détresse ; avant peut-être d'être eux-mêmes engloutis sous le château de cartes ainsi construit.

A.F.

• Éducation nationale

Une rentrée au rabais

Avec 13 500 postes en moins au 1^{er} septembre, la rentrée scolaire des douze millions d'élèves ne pouvait pas se dérouler sans problèmes. Pourtant les ministres qui se sont succédé à l'Éducation nationale ont tout tenté pour réduire les besoins en personnel, afin que les coupes dans les effectifs – près de 35 000 emplois supprimés en trois ans – se remarquent le moins possible.

Mais on peut pour cela dépouiller les Rased (Réseau d'aide aux élèves en difficulté), supprimer une matinée d'école, faire maigrir les programmes, raréfier les doubléments, élaguer les options, transformer les examens en épreuves organisées par les enseignants pendant l'année scolaire, imposer un cursus de bac professionnel en trois ans au lieu de quatre et mettre « l'aide individualisée » à toutes les sauces ; il n'empêche, cela se voit.

Des classes supprimées pendant les vacances, dans le primaire ou en collège, cela ne passe pas inaperçu et a entraîné des mouvements de parents d'élèves ou d'enseignants, comme au collège Doisneau à Paris 20^e. Des postes d'enseignants, de surveillants, de conseillers d'éducation non pourvus, cela perturbe quelque peu. Des élèves sans place dans des lycées parisiens, cela fait désordre : les classes de seconde du lycée Concorcet, par exemple, sont bourrées à 39 élèves. Il se trouve que le ministère avait à tort misé sur une baisse des effectifs de lycéens : non seulement c'est l'inverse, mais des parents ont retiré leurs enfants des établissements

privés pour chercher à les inscrire dans les lycées publics, en partie sans doute pour des raisons d'économie.

Il existe aussi des collèges sans infirmière, comme celui de Colombes dans les Hauts-de-Seine, où les enseignants ont déjà dû faire grève, voyant que la situation de l'année précédente se reproduisait. À la maternelle, ce n'est pas mieux, l'accueil des tout-petits, avant trois ans, n'étant pas calculé par le

ministère dans l'attribution des postes d'enseignants, bien des parents n'ont pu trouver de place pour leur enfant et doivent envisager des solutions très coûteuses, du type assistante maternelle, ou recourir à l'aide des grands-parents.

Le gouvernement continue de claironner que le budget de l'Éducation ne diminue pas, qu'il reste le premier du pays. Mais d'abord c'est sans doute la moindre des choses, ensuite il demeure qu'un quart des enfants en deuxième classe de primaire est en difficulté, selon les évaluations, et que, selon les tests réalisés pendant la journée nationale de « préparation à la défense », un jeune sur dix

rencontre encore des obstacles en lecture. Quant aux inégalités sociales, elles perdurent, évidemment : les enfants de cadres ont huit fois plus de chances d'obtenir un bac scientifique que les enfants d'ouvriers, et sont trois fois plus nombreux à entrer à l'université.

Les suppressions d'emplois à grande échelle et les prétendues réformes de l'école, dont le seul but est de réaliser des économies tous azimuts, montrent tout simplement le mépris profond de ceux qui nous gouvernent pour des millions d'enfants et d'adolescents qui ne rapportent ni voix ni dividendes.

Viviane LAFONT



• Collège Robert-Doisneau – Paris 20^e

Enseignants et parents refusent la fermeture d'une classe

60 % des enseignants de ce collège d'un quartier populaire de Paris ont fait grève lundi 7 septembre pour exiger la réouverture d'une classe de sixième.

C'est en juillet, alors que les professeurs étaient partis en vacances, que le rectorat a pris la décision de fermer cette classe de sixième. Cinq profs devaient donc faire 4 à 6 heures d'enseignement dans un autre établissement mais sans précision sur le lieu, ni le niveau... L'établissement a dû revoir en catastrophe les projets, les répartitions de

classes entre enseignants et les emplois du temps préparés au début de l'été. En cette rentrée, c'était donc l'écoeurement qui dominait face au mépris pour les enseignants, déplacés comme des pions, et pour leur travail.

Le rectorat comptait probablement sur un sentiment de lassitude, d'autant plus qu'une semaine de grève en mars dernier n'avait pas réussi à empêcher la baisse de la dotation horaire. Mais finalement c'est la colère qui l'a emporté, colère contre la façon dont les élèves et leur famille étaient traités : des

classes à 27 élèves dans une ZEP-Zone sensible, des élèves en difficulté noyés dans ces classes au lieu d'être regroupés dans une classe spécifique à effectif allégé et surtout des parents en détresse auxquels on refusait l'inscription de leur enfant de 11 ans dans le collège de leur quartier, faute de place.

Depuis plusieurs années, la suppression de la carte scolaire permet aux parents les plus débrouillards de retirer leur enfant de ce collège, mais là c'est le rectorat qui accélère le mouvement en fermant une classe. Bref,

loin d'offrir la nouvelle liberté que le gouvernement promettait aux familles, la remise en cause de la carte scolaire nie le droit des parents à scolariser leur enfant dans le collège le plus proche de leur domicile.

La grève et le rassemblement des enseignants et des parents devant le rectorat, avec le soutien de plusieurs élus de gauche, ont permis, pour l'instant, d'obtenir la suspension de cette décision. Une réponse est promise pour la fin de la semaine.

Correspondant LO

Les premiers « jardins d'éveil »

Présentés comme un nouveau mode de garde des enfants de 2 à 3 ans, les premiers jardins d'éveil ont été inaugurés ces derniers jours dans le Tarn-et-Garonne par la secrétaire d'État à la Famille, Nadine Morano.

Ce nouveau dispositif est présenté comme capable de gérer en l'espace de quatre ans 8 000 enfants que les écoles maternelles, faute de moyens, ne peuvent accueillir. Avec un personnel moins nombreux qu'en crèche, puisque trois adultes suffisent, selon le cahier des charges, pour encadrer jusqu'à 24 enfants, ces garderies relookées « éveil » espèrent recevoir la clientèle des parents sans solution pour leur enfant.

Ces structures semblent se situer assez loin de la sécurité et de la variété d'activités offertes par les crèches collectives, où les enfants sont encadrés par des puéricultrices mais également suivis par pédiatres et psychologues. Mais, dans ces dernières, les places manquent gravement. Les futurs jardins d'éveil n'ont pas grand-chose à voir non plus avec les premières classes de maternelle, auxquelles ils devraient visiblement se substituer. Loin d'être cette structure éducative à l'efficacité largement reconnue, ils tendent vers la pure et simple garderie, payante évidemment.

Financé non par l'État, mais par les collectivités territoriales, les Caisses d'allocations familiales et les familles, ce dispositif devrait coûter aux parents qui l'utiliseront entre 45 et 425 euros par mois, selon les revenus, repas compris – c'est-à-dire bien plus, pour le sommet de la fourchette, que le prix des repas dans une école maternelle. Il ouvrirait, aux parents impossibles, la possibilité d'un crédit d'impôts. Le système ne serait donc pas toujours moins onéreux que le recours à une assistante maternelle.

Mais surtout, comme l'ont fait remarquer les syndicats enseignants, il permet à la fois d'économiser de nombreux postes d'instituteurs, et remet en cause la gratuité de règle à l'école maternelle, sans offrir la qualité de celle-ci.

Les naissances augmentent, selon les statistiques : il est encore plus urgent d'ouvrir des places de crèche et des classes de maternelle pour les enfants de moins de trois ans.

V.L.

• 22 septembre contre la privatisation de La Poste

Montrer la force des postiers et des usagers

L'ensemble des fédérations syndicales des employés de La Poste appellent à une grande journée de grève et de manifestations dans tout le pays, mardi 22 septembre, contre la privatisation que le gouvernement veut faire adopter dans les semaines qui viennent par le Parlement.

Voilà des années que La Poste prépare cette privatisation en visant la rentabilité avant tout, au prix de suppressions massives d'emplois, de réorganisations incessantes qui alourdissent la charge de travail de chacun dans le but de faire faire le travail avec des effectifs de plus en plus réduits. Les bureaux de postes, « pas assez rentables », sont fermés par milliers, remplacés, ou pas, par des « points Poste » chez des commerçants. Dans les bureaux qui subsistent, les files d'attente s'allongent par manque de guichetiers, le courrier est de plus en plus mal distribué par manque de facteurs... Toutes les activités « rentables » sont données les unes après les autres au privé et le service public ne cesse

de se dégrader en même temps que les conditions de travail des postiers.

Alors que le chômage augmente, La Poste continue de supprimer des emplois, à se débarrasser de ceux qui sont en contrat à durée déterminée, à ne pas embaucher les apprentis qu'elle avait recrutés pour les former, etc. Elle fait des bénéfices mais veut en faire encore plus pour être suffisamment attractive pour que les capitaux privés s'y investissent. Et si La Poste était privatisée, les attaques s'accéléraient encore !

S'opposer au projet du gouvernement, imposer les embauches nécessaires, l'amélioration des salaires et des conditions de travail des postiers, l'amélioration des services rendus aux



usagers : voilà un véritable objectif de salut public !

Pour l'atteindre, la réussite de la journée du 22 septembre est une étape particulièrement importante car cette journée de grève, appelée par toutes les fédérations syndicales dans tout le pays, peut permettre aux pos-

tiers de mesurer la force immense qu'ils représentent quand ils agissent ensemble et pas seulement isolés chacun dans son propre bureau. Ils sont encore environ 280 000 et il est certain que si cette journée pouvait leur redonner confiance dans leur force, elle pourrait

être le point de départ d'une mobilisation massive qui obligerait le gouvernement à faire machine arrière. La journée du 22 peut être aussi une occasion pour les usagers de se joindre dans la mesure du possible aux manifestations qui seront organisées pour exprimer leur soutien à la mobilisation des postiers et leur opposition à la privatisation.

C'est dans la grève et dans la rue que les postiers, s'ils se mobilisent à quelques dizaines de milliers, peuvent représenter une force considérable d'autant plus qu'une lutte massive et déterminée aurait alors la sympathie active de toute la population laborieuse.

Plus ample sera le succès de la journée du 22 septembre, plus la préparation d'une riposte efficace aux attaques du gouvernement sera crédible.

D.C.

• Aide aux sans-papiers

Claudine Louis acquittée

C'est mardi 8 septembre que le tribunal correctionnel de Foix a rendu son verdict contre une Ariègeoise accusée d'avoir illégalement secouru un jeune Afghan, mineur de 16 ans. Elle est acquittée.

L'audience du tribunal avait eu lieu le mardi 21 juillet dernier. Pour avoir, par humanité, recueilli pendant quatre mois cet adolescent et tenté de l'aider à obtenir des papiers en règle, Claudine Louis, grand-mère retraitée de 58 ans sans engagement militant, s'est retrouvée sur le banc des accusés.

Elle encourait, au titre de l'article 622-1 du code Ceseda qui régit le séjour des étrangers, une peine de cinq ans d'emprisonnement et une amende de 30 000 euros pour aide au séjour irrégulier d'un étranger en France. Article de loi que Eric Besson refuse d'abroger, alors qu'il ne vise que les bénévoles puisque d'autres articles de ce code sont spécialement prévus pour réprimer les filières mafieuses.

L'avocat de Claudine Louis a plaidé la relaxe, mettant en avant l'intérêt primordial des enfants et le fait que Claudine n'a commis d'autre crime que porter assistance à une personne en danger, mineure de surcroît : si elle ne l'avait pas fait, un tribunal aurait pu le lui reprocher. Il a souligné également qu'à plu-

sieurs reprises, Claudine s'était adressée à l'administration pour obtenir des papiers et placer l'adolescent en foyer de réfugiés, en vain.

Ayant épuisé tous les recours à sa portée, le 2 avril, en accord avec le jeune Obaidullah, Claudine a mis l'administration devant ses responsabilités en le laissant devant le guichet des étrangers de la préfecture de Foix. Il a été alors placé en foyer sous tutelle du Conseil général. Lors du procès, le procureur a eu le toupet de reprocher à Claudine « cet abandon » !

Embarrassé en particulier par la nombreuse assistance venue soutenir Claudine Louis, le procureur a admis « qu'il ne doute pas des bonnes intentions de la prévenue » mais il a cependant réclamé dans son réquisitoire « une condamnation avec dispense de peine », refusant un acquittement pur et simple car cela reviendrait à désavouer la loi. Malgré cela le tribunal n'a pas joué l'hypocrisie et a relaxé Claudine Louis.

Eric Besson, lors de sa dernière conférence de presse, a détaillé son bilan de la chasse aux sans-papiers depuis sa nomination. À côté des 17 350 expulsions qu'il est fier d'avoir réalisées en huit mois, il a affiché aussi 3 043 interpellations pour aide à l'entrée et au

séjour d'immigrés, 3 043 interpellations qui concerneraient à 100 % des passeurs et des trafiquants. Car d'après lui : « Tous ceux qui contribuent, dans un but lucratif ou non lucratif, par

passion ou par idéologie, à ces filières clandestines, doivent être poursuivis ». Pour Eric Besson et pour ce gouvernement toujours soucieux de plaire à l'électorat xénophobe d'extrême

droite, c'est clair, l'aide de Claudine Louis à un jeune Afghan méritait la condamnation. Heureusement le tribunal de Foix vient de lui donner tort.

Louis BASTILLE

• Chez Oscar – Paris 4^e

Des travailleurs jetés à la rue par un patron véreux

Mardi 8 septembre, boulevard Beaumarchais à deux pas de la place de la Bastille, les employés du restaurant Chez Oscar ont organisé devant leur restaurant fermé, un couscous de solidarité avec l'aide de l'UL-CGT du 4^e arrondissement. Plusieurs dizaines de personnes sont venues partager le couscous de soutien à la lutte des « Oscar ».

Depuis le 1^{er} août, les quatorze employés en CDI de ce restaurant sont à la rue et depuis 28 jours, une partie d'entre eux campe nuit et jour sur le trottoir. C'est dès son arrivée en mai dernier, que le nouveau propriétaire de ce restaurant a multiplié les attaques contre le personnel : tentatives de licenciement, insultes racistes incessantes, menaces physiques et non-paiement des salaires. Pour des raisons que le



Arlette Laguiller a apporté son soutien aux salariés d'Oscar le 27 juillet.

personnel ignore, ce margoulin voulait pousser tout le personnel à démissionner. Aussi le 1^{er} août, une partie des salariés s'est mise en grève. Aussitôt le patron a jeté tout le personnel dehors et fermé boutique !

Depuis septembre, un administrateur judiciaire s'occupe de l'affaire et cherche un repreneur. Mais pour le moment les salariés sont tou-

jours à la rue, sans paye depuis plusieurs mois ! Ils réclament le paiement des salaires dûs et la réouverture du restaurant, avec tout le personnel et sans ce patron véreux. Hortefoux fait des discours sur l'insécurité, mais des patrons comme celui d'« Oscar » continuent de sévir en toute impunité.

L. B.

• Molex – Villemur-sur-Tarn (Région toulousaine)

Chantage et mépris des droits des travailleurs

Après cinq semaines de grève en juillet, les 280 travailleurs de Molex se sont vu interdire l'entrée de l'usine depuis le 5 août.

Bien que la justice ait refusé d'autoriser le patron à fermer l'usine, celui-ci maintient son « lockout ». Des vigiles gardent l'accès, et une partie des travailleurs occupent le trottoir jour et nuit pour « empêcher le déménagement des machines ». Il y a aussi quelques gendarmes en faction sur le trottoir d'en face. Ils ne sont pas là pour faire respecter les décisions de justice, mais pour éviter les « débordements ».

Pour les dirigeants de Molex qui veulent boucler le plan « social » le 15 septembre, pas question non plus du repreneur miracle déniché par le ministre Estrosi. Quant aux rodomontades de Sarkozy, elles apparaissent pour ce qu'elles sont, des mots pour amuser la galerie.

Les patrons de Molex n'ont que faire des gesticulations des dirigeants politiques. Ils sont même prêts à tout pour prendre à la gorge les salariés, et notamment le chantage à la paie. Ainsi, celle d'août n'est toujours pas versée, alors que la paie de juillet a été fortement amputée des retenues dues aux cinq semaines

de grève. Après discussions avec les syndicats, ils consentaient finalement à payer quinze jours pour le mois d'août, si les discussions sur le plan « social » démarraient. Puis, prétextant la saisie des Prud'hommes par 110 travailleurs pour obtenir la totalité du salaire d'août, la direction refuse le paiement des quinze jours à ceux ayant porté plainte.

Gouvernement inopérant, patron arrogant, les salariés continuent le bras de fer. Les travailleurs de Molex ont mille fois raison de se défendre. Il n'y a aucune raison d'accepter d'être les victimes du Monopoly des

capitalistes, qu'ils soient américains ou français. Molex doit payer pour les emplois ou pour des indemnités décentes. Mais Snecma-Labinal aussi doit payer, qui a vendu en 2004 à Molex l'activité connectique automobile. Ainsi que Peugeot qui depuis des années profite du travail des salariés.

Une manifestation interprofessionnelle était organisée par la CGT de Haute-Garonne devant l'usine Molex, mercredi 9 septembre à 17 h. La CGT Labinal (sur le même site que Molex) appelait à un débrayage pour l'après-midi. La manifestation était soutenue par les partis de

gauche et d'extrême gauche, dont Lutte Ouvrière. Bernard Thibault, qui n'est pas si souvent aux côtés des salariés en lutte, sera présent. Mais il est vrai qu'il a fait du « cas Molex » un enjeu de sa politique « de défense du tissu industriel ».

A l'heure où nous écrivons, les discussions se poursuivent entre les syndicats, le médiateur et la direction Molex. Mais la fermeture définitive, qui devait avoir lieu en juin, est prévue pour le 31 octobre. La lutte continue.

Correspondant LO

• Freescale (ex-Motorola)-Toulouse

Grève en production

Lundi 7 septembre, près de 300 travailleurs ont décidé de se mettre en grève, pour obtenir des indemnités de départ conséquentes, suite à la décision de fermeture des secteurs de production de Freescale fin 2011.

C'est en avril dernier que les dirigeants du groupe avaient annoncé ce mauvais coup. Il s'agit de 800 licenciements sur un effectif de 1 700 personnes. Quant au secteur téléphonie qui devait disparaître fin 2009, finalement les 230 licenciements auraient lieu fin octobre.

C'est dans ce climat que la direction avait autorisé jusqu'à présent les assemblées générales hebdomadaires (sur chaque secteur et sur le site). Cet été, devant le refus répété de discuter des revendications des salariés sur les primes de départ, ceux de la production avaient prévu de se mettre en grève à la rentrée, malgré le lâchage de FO, de l'UNSA et de la CGC.

La grève a donc été décidée

le 7 septembre par 256 travailleurs sur les 300 présents. L'équipe de nuit a suivi le mouvement avec plus de 90 % des 70 présents. Ils ont quitté l'usine pour se retrouver mardi 8 septembre à 10 heures avec les deux équipes de jour et les deux équipes de week-end.

Cette assemblée générale a regroupé 200 travailleurs des cinq équipes de production. Elle a élu un comité de grève de 30 membres, où se sont inscrits également des militants de l'inter-syndical CGT-CFDT-CFTC. Il a aussi été décidé de rejoindre ceux de Molex, le mercredi 9 septembre, pour la manifestation interprofessionnelle appelée par la CGT de Haute-Garonne.



La revendication mise en avant concerne les indemnités de départ. Avant l'été, il était question de 150 000 euros, plus deux mois de salaire par année d'ancienneté, plus six mois de salaire de carence. Pour l'instant, les grévistes réclament de la direction qu'elle fasse ses propositions en la matière. Ils

savent que Freescale a les moyens de payer. Stephen Schwarzman, le patron de Blackstone, le principal fonds d'investissement qui a racheté Freescale en 2006, est le patron le mieux payé des États-Unis avec... 702 millions de dollars l'an dernier. Et les travailleurs n'ont pas oublié que les diri-

geants du trust avaient ponctionné 102 millions d'euros de dividendes sur les comptes de Freescale France en 2007, et encore 182 millions en 2008.

Ils ont raison de réclamer que les licenciés passent à la caisse.

Correspondant LO

• Siemens VAI – Saint-Chamond et Montbrison-Savigneux

274 suppressions de postes annoncées

Siemens VAI MT (ex-Clecim) a annoncé son intention de supprimer presque la moitié des emplois de ses deux sites de la Loire (Saint-Chamond et Montbrison-Savigneux, à 30 km au nord de Saint-Étienne), fermant en même temps le site de Saint-Chamond. Cela entraînerait 274 suppressions d'emplois sur un total de 604.

Siemens invoque, pour justifier ses décisions, la baisse de commandes de matériels pour la sidérurgie.

L'argument n'est pas nouveau puisque les groupes précédents propriétaires de l'entreprise, Davy, Trafalgar, Kvaerner avaient invoqué le même lors de la présentation de leurs différents plans en 1994 et 1995, plans qui prévoyaient aussi des suppressions importantes

d'emplois et par trois fois la fermeture du site de Saint-Chamond.

Pourtant, la quinzaine d'années qui s'est écoulée a montré que le travail n'a pas manqué depuis. Le carnet de commandes a même explosé certaines années ; il a fallu embaucher et recourir massivement à la sous-traitance.

Le groupe Siemens n'est pas une obscure PME. Avec plus de

420 000 salariés dans le monde, un chiffre d'affaires de 77,3 milliards d'euros en 2008, des secteurs d'activité très diversifiés, un bénéfice de plus de six milliards officiellement déclarés (sans parler de ce qu'il a mis de côté, comme l'a montré l'affaire des « caisses noires ») et de confortables dividendes servis à ses actionnaires, le groupe Siemens a donc les moyens d'assurer, d'une façon ou une autre, l'emploi des 604 salariés de Siemens VAI MT (ex-Clecim).

La lutte contre les plans de restructuration précédents de 1994 et 1995, où le personnel, largement soutenu par la popu-

lation, a empêché par trois fois la fermeture du site de Saint-Chamond, a montré que rien n'est inéluctable. Les pré-

tentions des patrons peuvent être battues en brèche par la détermination des travailleurs.

Correspondant LO

Un PDG parano ?

Le PDG de l'entreprise, établi à Saint-Chamond, qui est un bureau d'études employant 360 salariés (employés, techniciens et cadres), semble jouer à se faire peur. Les salariés ont en effet vu apparaître des vigiles : six sont là pour le jour, où ils sont en place aux deux entrées du

bâtiment, et aussi, tiens donc, près du bureau dudit PDG, qui est fermé à clé et seulement accessible par l'ascenseur. Deux vigiles sont également là pour la nuit.

Peut-être veut-il donner des idées aux salariés ?

Correspondant LO

• Goodyear, Continental, secteur automobile...

Manifestation le 17 septembre Contre les licenciements, les attaques patronales et la répression antiouvrière

Avec 17 cars venant d'Amiens, c'est-à-dire entre 800 et 1 000 manifestants de Goodyear ; avec des centaines de manifestants de Continental qui prendront le train à Compiègne, l'appel à une manifestation à Paris, le 17 septembre, à 11 heures devant la Bourse des valeurs, symbole de la spéculation financière, devrait rassembler déjà deux des entreprises engagées dans le combat contre les licenciements.

Cet appel, lancé initialement par la CGT Goodyear, a été repris il y a déjà des semaines par les fédérations CGT de la Métallurgie et de la Chimie-caoutchouc, en particulier en direction du secteur automobile sur la base de la plate-forme revendicative de la CGT. Chez Renault, PSA-Citroën, et dans des syndicats de la branche, les militants discutent de leur participation à cette journée de mobilisation contre les attaques patronales et gouvernementales. Dans la région lyonnaise un appel pour un rassemblement local a été lancé. Ailleurs, comme dans certaines usines Renault, ou dans le Nord-Pas-de-Calais, des syndicats CGT ou des structures syndicales envisagent une montée en cars à Paris.

Les travailleurs de Goodyear d'Amiens ont à faire face à un plan de 817 licenciements ; ceux de Continental à Clairoux à la condamnation pour l'exemple de six salariés à travers la réin-

roduction de la loi anticasseurs, ce qui représente une menace pour tout le mouvement ouvrier. Mais que ce soit chez Continental, Goodyear, Renault, PSA, Ford, General Motors, chez Michelin, Valéo, Bosch, chez tous les constructeurs automobiles, leurs four-

nisseurs, et dans toutes les filiales qu'ils possèdent ou contrôlent, des centaines de milliers de travailleurs sont confrontés à la même politique patronale agressive, menée avec le soutien du gouvernement. Tous sont concernés par les licenciements, avec parfois des charrettes de centaines de travailleurs mis à la rue en quelques jours quand il s'agissait d'intérimaires et de salariés en contrat précaire. Partout c'est la même violence patronale faite de harcèlement, de cadences infernales et d'aggravations des conditions

de travail, avec le plus souvent la baisse des salaires par le biais du chômage partiel, qui parfois précède des heures supplémentaires en pagaille.

Ainsi, mardi 8 septembre, lors d'une conférence de presse rassemblant le représentant des travailleurs de Continental et d'autres syndicats CGT de la métallurgie, pour appeler à la manifestation du 17 septembre, le porte-parole de la CGT-Goodyear déclarait :

« On s'attaque aux salariés usine par usine, voire secteur par secteur, en pensant que, face à des

travailleurs isolés, le patronat pourra imposer sa loi. Le gouvernement, quant à lui, soutient cette offensive (...)

La force que représenterait le rassemblement des travailleurs est immense si elle se mettait en mouvement. Des dizaines de milliers de travailleurs rassemblés dans une lutte commune pour mettre en échec l'offensive patronale seraient capables de remporter des succès décisifs, en redonnant ainsi confiance à l'ensemble des travailleurs de ce pays dans leur capacité à inverser le cours des choses.(...)

Voilà pourquoi nous manifesterons le 17 septembre, et voilà pourquoi nous appelons tous ceux qui voudraient dire non aux licenciements, aux attaques patronales en tous genres, non à la répression antiouvrière, à se joindre à nous ce jour-là. »

Alors que le patronat est à l'offensive depuis des mois, alors que le gouvernement parade et essaye à travers la répression de faire régner la peur parmi les travailleurs, tous ceux qui manifesteront ce jour-là affirmeront que les travailleurs peuvent non seulement riposter à ces attaques mais qu'ils auraient la force, réunis dans un combat commun, de les mettre en échec.

Paul SOREL



• Continental – Clairoux

Après la condamnation de six d'entre eux les travailleurs se mobilisent

Des centaines de travailleurs de Continental Clairoux se sont réunis le 2 septembre au lendemain du jugement du tribunal correctionnel de Compiègne, indignés par les lourdes condamnations pour l'exemple rendues contre six d'entre eux (de trois à cinq mois de prison avec sursis, et une condamnation collective à rembourser 63 000 euros, et peut-être bien plus, à l'État). Rendez-vous était pris lundi 7 septembre pour une assemblée générale qui devait décider des suites à donner.

Ce jour-là, ce sont entre 600 et 700 travailleurs de Continental qui ont répondu présent et qui ont décidé d'entamer le combat pour la défense de leurs camarades injustement condamnés. Les six condamnés ont rendu publique leur décision de faire appel, à la condition que leurs camarades se mobilisent à leurs côtés dans ce combat difficile. L'assemblée, avec enthousiasme, a voté d'engager la mobilisation pour obtenir la relaxe des six

condamnés, en décidant pour commencer de participer déjà à la manifestation à la Bourse de Paris le 17 septembre.

Malgré les risques graves encourus par leurs six camarades (la cour d'appel pourrait aggraver les condamnations pénales) et avec leur accord, tout le monde a décidé de ne pas accepter cette condamnation infamante. D'autant que ce jugement représente une menace pour le monde du tra-

vail et les libertés publiques. En effet, il réintroduit la notion de responsabilité collective en cas de grève et manifestation, telle qu'elle existait avant 1981 dans la loi dite « anticasseurs ». C'est-à-dire qu'un gréviste ou un manifestant, indépendamment de ce qu'il aurait pu faire lui-même, pourrait se voir condamné pénalement et à payer les réparations, pour ce qu'on reprocherait à d'autres, du seul fait de sa présence dans une grève ou une manifestation.

Ce n'est pas là une interprétation partisane, c'est le point de vue revendiqué publiquement par le sénateur-maire de Compiègne, Marini, personnalité influente à l'UMP. Ce dernier a demandé que ce jugement, qui introduit la responsabilité col-

lective, fasse jurisprudence et que ses principes s'appliquent partout dans le pays.

Ces gens-là, ministres politiques et leur valetaille, reprochent à grands cris les prétendus frais occasionnés à la collectivité par la manifestation des travailleurs de Continental le 21 avril dernier. Ils ont un culot sans nom. Les frais pour la collectivité de la fermeture de Continental et du désastre social et économique qu'elle va entraîner se montent à des sommes énormes. On peut estimer, qu'entre les pertes de cotisations sociales, les versements des Assedic, les pertes d'impôts sur les sociétés, de taxe professionnelle et autres impôts locaux, etc., l'ensemble dépassera allègrement les 500 mil-

lions d'euros, sans parler des conséquences pour tous les sous-traitants et des emplois induits qui sont au moins le double des 1 120 salariés de Continental. Contre les dirigeants délinquants de Continental, tels que les caractérisaient les ministres au printemps dernier, non seulement le gouvernement et l'État n'ont rien fait, malgré leur engagement d'entamer des poursuites, mais ils se sont montrés totalement complices.

En tous les cas, les travailleurs de Continental qui les sollicitent, doivent avoir le soutien et la solidarité du plus grand nombre dans leur combat pour la dignité, le droit des travailleurs et les libertés publiques.

Correspondant LO

● Bosch (Région parisienne)

Chômage partiel Travailleurs et contribuables en sont de leur poche

Bosch, premier équipementier automobile mondial, présent également dans bien d'autres secteurs économiques dont les chaudières elm-Leblanc, a annoncé six jours de chômage partiel de septembre à décembre pour les 840 salariés du siège social de Saint-Ouen et les quelque six cents du site de Drancy.

Ces derniers chômeront quatre jours de plus du 28 au 31 décembre. Par contre les ouvriers de production des chaudières à gaz d'elm-Leblanc à Drancy ne chômeront pas, ils travailleront même au contraire cinq samedis supplémentaires obligatoires après le samedi 5 septembre travaillé, lui, au volontariat.

La direction avance la baisse de l'activité dans l'industrie automobile pour justifier ces journées de chômage et, comme celles-ci entrent dans le cadre de la nouvelle convention signée avec l'État, elle annonce que les salariés toucheront 75 % du brut et ne perdraient que quelques dizaines d'euros. Elle s'engage par ailleurs à ce qu'il n'y ait aucun plan de licenciement jusqu'en avril 2010.

Cet engagement ne lui coûte pas cher ! Dans l'affaire c'est encore elle qui, non seulement ne perd rien, mais s'en tire bien. Rien que pour les six journées de chômage de Saint-Ouen, Bosch sera indemnisé à hauteur de 700 000 euros par l'État et pour Drancy la direction compte économiser 500 000 euros. C'est ainsi plus d'un million d'euros que Bosch recevra de l'État.

À Drancy, parmi les salariés qui chômeront, il y a la quarantaine d'employés et d'ouvriers du service après-vente de l'outillage électroportatif. Pourtant, en nombre insuffisant, ils sont dans l'impossibilité de faire les réparations qui leurs sont demandées. Deux jours avant l'annonce du chômage fin juillet deux ouvriers avaient même été embauchés. Mais plutôt que d'embaucher d'autres travailleurs pour que le travail soit fait, la direction préfère les mettre tous au chômage et toucher les subventions de l'État.

Chez Bosch le patron subit peut-être les effets de la crise dans l'automobile mais on voit comment avec l'aide de l'État, il la fait payer et aux contribuables et aux salariés.

Correspondant LO

● Hôpital Edouard-Herriot - HCL (Hospices Civils de Lyon)

La grève des urgences chirurgicales se poursuit

Le service d'accueil des urgences chirurgicales et traumatologiques de l'hôpital Edouard-Herriot est en grève depuis le 21 juin contre les suppressions de postes. La grève a démarré suite à l'annonce de la suppression de quatre postes d'infirmiers dès octobre prochain, alors que deux postes avaient déjà disparu dans l'année. Elle a continué tout l'été et se poursuit actuellement.

Pendant tout l'été, aides-soignants et infirmiers ont été assignés avec un service minimum. Les agents et les médecins ont cependant pu mesurer pendant cette période l'importance de la détérioration des conditions de travail et d'accueil des patients. Bien que la direction ait été alertée à chaque fois que la situation devenait intenable, elle n'a pas toujours été capable de renforcer l'équipe en sous-effectif, les réductions d'effectifs étant généralisées sur l'ensemble de l'hôpital pendant les congés. N'ayant pas de baguette magique, comme elle l'a fait remarquer, elle en est arrivée même à remettre en cause le bien-fondé d'une demande de renfort.

À partir du 1^{er} octobre, ce service minimum deviendra le service normal et tous s'attendent à une nette détérioration des conditions de travail. Car



l'activité dans ce service d'urgence est beaucoup plus importante dans l'année que pendant l'été.

Médecins et personnel ont rencontré la direction dès son retour de congés. Ils ont à nouveau dénoncé la précarité de leurs conditions de travail. Le nombre d'agents prévus ne laissant aucune marge de manœuvre, la moindre absence met le service en difficulté. L'effectif étant de trois infirmiers et trois aides-soignants, très vite il ne reste plus que deux infirmiers pour accueillir les patients et donner les soins. Que faire

lorsqu'un malade instable nécessite la présence constante d'une infirmière et d'un aide-soignant ? Comment gérer les patients violents ? Un médecin a même dû se justifier et expliquer pourquoi l'état de santé d'un patient avait nécessité la présence d'une infirmière pour l'accompagner lors d'un transport vers un autre service alors qu'il en manquait dans le service.

Et puis il s'agit d'un service d'urgence. Que se passera-t-il en cas d'afflux imprévisible, par exemple dans le cas d'une véritable épidémie de grippe A, alors qu'au quotidien le service

est déjà en difficulté ? À toutes ces questions, la direction répond qu'elle n'a pas les moyens financiers pour maintenir ces quatre postes, qu'elle ne peut pas faire autrement et qu'elle ne reviendra pas sur sa décision.

Une assemblée de tout le personnel de l'hôpital doit se tenir le mardi 8 septembre. Il faudra continuer la lutte. Car les suppressions de postes touchent tous les services et c'est seulement si la grève gagne d'autres services que l'on pourra espérer faire reculer la direction des HCL.

Correspondant LO

● Centre Hospitalier J. Imbert – Arles (Bouches-du-Rhône)

La détresse des urgences

Le personnel des urgences de l'hôpital J. Imbert d'Arles a rendu publiques les carences dangereuses de ce service. La commune d'Arles est une des plus vastes de France et elle reçoit pendant l'été de nombreux vacanciers et festivaliers. Il n'est pas étonnant que la fréquentation des urgences en soit décuplée.

Le service des urgences doit à la fois récupérer les malades et blessés sur l'étendue de la commune (Service Mobile d'Urgence et Réanimation dépendant du SAMU) et par ailleurs accueillir les malades à l'hôpital. Or, après 22 heures, il n'y a plus d'infirmière spécialisée disponible pour accueillir le public et effectuer le tri en fonction du degré d'urgence. C'est une aide-soignante qui, parmi de nombreuses autres demandes moins urgentes, doit détecter la détresse respiratoire ou cardiaque qui nécessite une intervention immédiate du

médecin. Elle doit aussi assurer le brancardage vers la radio, passer la serpillière, nettoyer les boxes salis par du vomi ou du sang et assurer le travail administratif...

Le lieu lui-même est impropre à un bon exercice de la médecine d'urgence. Si les nouveaux locaux sont très beaux, le service s'étend sur un dédale de couloirs où il est impossible de contrôler efficacement les malades.

La direction de l'hôpital prétend ne pas trouver d'infirmiers souhaitant faire carrière à Arles. En réalité on ne compte pas les

candidats qui ont été refoulés, découragés lors de leur premier entretien d'embauche.

Cet été, suite à l'arrêt maladie d'un interne, le service des urgences a basculé dans une situation extrêmement dangereuse due à la carence en effectifs médicaux. Comme les médecins urgentistes l'ont écrit au directeur : « Nous avons frôlé "une catastrophe" dans la prise en charge d'un patient critique, dans un service plein, avec une salle d'attente pleine, et un seul médecin senior sans interne pour l'épauler, l'équipe SMUR étant sollicitée à l'extérieur... »

C'est dire à quel point la politique de restriction du personnel orchestrée par le gouvernement est finalement dangereuse pour les patients et insupportable pour le personnel.

La direction, elle, n'a pas pris au sérieux les messages d'alerte que lui adressaient les médecins urgentistes et le personnel soignant dans son ensemble. Pour elle, les fiches d'alerte ne seraient que prétexte pour « ennuyer » le directeur de garde ! Quant au chef de service, il a laissé le personnel se débattre face à l'ingérable.

La situation devenant dramatique, il a fallu que le personnel informe le public par la presse et la radio pour que la direction de l'hôpital réagisse et se penche sur la situation des urgences. Un comité d'hygiène et de sécurité exceptionnel a été convoqué pour le 8 septembre. Mais pour l'instant, rien n'est encore résolu.

Correspondant LO

• Groupe Peugeot-Citroën

PSA embauche... en intérim !

À l'usine d'Aulnay-sous-Bois en région parisienne, la reprise après les congés s'est faite sur les chapeaux de roues : cadences élevées, accidents et incidents multiples sur les chaînes, sous-effectif permanent.

La direction a repris des centaines de nouveaux intérimaires pour la nouvelle voiture C3 ; l'effectif des travailleurs précaires est aujourd'hui de 800, soit un tiers des ouvriers de fabrication. C'est aussi le cas à l'usine de Saint-Ouen qui compte 100 travailleurs intérimaires sur 550 ouvriers.

C'est le résultat de toute une politique qui vise à réduire la part des salaires et les emplois. Depuis plus d'un an, la direction a « poussé » dehors de nombreux salariés en contrat à durée indéterminée (CDI) avec des primes de départ. Puis elle a « compacté » les ateliers avec la sup-

pression d'un atelier de montage (qui reste vide) ; enfin elle a imposé le travail du samedi : à Aulnay, tous les samedis ont été travaillés en juin et juillet. À Saint-Ouen, appel a été fait à des volontaires pour travailler au moins une semaine pendant les congés, et les samedis en heures supplémentaires continuent pour septembre et octobre (quatre samedis annoncés).

Comme il manquait du personnel, la direction a fait venir des travailleurs d'autres usines du groupe : ainsi l'usine d'Aulnay compte 400 travailleurs « prêtés », auxquels s'ajoutent les 800 travailleurs sous contrat

d'intérim ou en CDD... qu'elle avait quasiment tous licenciés au moment de la fermeture de l'atelier du montage en juin 2008. Entre les précaires et les ouvriers en prêt, cela fait 1 200 ouvriers en prêt, cela fait 2 800 ouvriers en CDI à Aulnay. Cela n'empêche pas la direction de continuer à faire pression sur les salariés en CDI pour qu'ils partent de l'usine et aillent à la cellule « mobilité ». Il ne s'agit donc pas de sureffectifs mais d'augmenter la précarité par tous les moyens en réduisant la part des travailleurs en CDI alors que le groupe a accumulé des milliards de bénéfices depuis dix ans !

Heureusement, les travailleurs de Citroën ont déjà montré qu'ils savaient se battre ensemble, quel que soit leur statut.

Correspondant LO

• France Télécom

Après de nouveaux suicides la lutte contre la politique de la direction s'impose

À la suite de quatre nouveaux suicides de travailleurs de France Télécom cet été – ce qui porte leur nombre à au moins vingt en dix-huit mois –, les syndicats organisent le 10 septembre une journée d'action avec des manifestations régionales.

Ce jour-là, la direction a convoqué un CHS-CT (comité hygiène et sécurité – conditions de travail) pour faire croire qu'elle se soucie de ces drames à répétition, notamment à travers une « commission antistress ». En réalité, elle met des bâtons dans les roues aux militants syndicaux qui tentent de mettre un frein aux pressions permanentes sur le personnel. C'est le cas de représentants des salariés aux CHS-CT des unités locales quand ils demandent des expertises par des cabinets extérieurs à l'entreprise afin que les risques de santé soient pris en compte dans les restructurations, calamiteuses pour les conditions de travail et pour l'éloignement du domicile. La direction n'hésite pas alors à s'adresser aux tribunaux de grande instance pour leur demander de bloquer ces expertises. Elle a aussi refusé de considérer comme accidents de travail des malaises survenus sur le lieu du travail au moment des annonces de la suppression de services ou de mobilités imposées, passant outre l'avis d'inspecteurs du travail ou de la Caisse régionale de l'assurance maladie.

Cependant, la direction ne parvient pas toujours à ses fins. Ainsi, le 31 juillet dernier à Morlaix, après plus de deux ans de conflit avec grèves et manifestations, c'est France Télécom qui a renoncé à muter les 28 travail-

leurs du pôle d'assistance technique à Brest.

Reste que les restructurations s'inscrivent dans une politique que France Télécom mène depuis sa transformation en société anonyme en 1996. Elle est parvenue à réduire les effectifs de 160 000 salariés à 100 000, bien que plus des deux tiers du personnel aient le statut de fonctionnaires qui, en théorie, les protège contre les licenciements. Après plusieurs plans de départ en préretraite entre 1995 et fin 2005, France Télécom en est venue aux pressions pour que certains quittent « volontairement » l'entreprise. Ils ont en principe la possibilité de trouver un autre emploi dans la fonction publique, les directions départementales de l'équipement par exemple, mais celles-ci sont aussi en pleine réorganisation avec réduction d'effectifs...

S'accrocher à son emploi n'est pas non plus évident, car cela signifie endurer la suppression de sites dans de nombreuses villes de province avec des kilomètres à avaler chaque jour ou un déménagement à la clé. Il n'y a souvent pas d'autre choix que de changer complètement d'activité, par exemple pour des techniciens obligés de rejoindre des centres d'appels ou bien de s'investir dans des activités commerciales où les anciens sont mis en concurrence avec des jeunes en

contrat précaire. L'ensemble des salariés est visé, y compris les cadres qui se voient fixer des objectifs de plus en plus souvent hors de portée. Que certains craquent n'est donc pas le fait du hasard.

France Télécom ne pouvait plus passer sous silence la fréquence des suicides, les témoignages des collègues touchés par les drames, le contenu de plusieurs lettres d'adieu mettant en cause les conditions de travail. La direction a donc changé son fusil d'épaule. Les personnes fragiles ? Elle dit s'en occuper. La hiérarchie est désormais formée « à la détection des signaux faibles », indices laissant soupçonner qu'un salarié se trouve en difficulté individuelle. Dans ce cas, il est orienté vers des « espaces d'écoute et d'accompagnement ».

Mais la direction ne veut pas entendre parler de prise en compte collective des problèmes, préférant bien entendu insister sur la composante individuelle d'un suicide. Or, la politique de France Télécom favorise évidemment les actes de désespoir. Cette politique pourrait aussi provoquer des retours de bâton, bien au-delà d'une journée pour marquer son émotion ou son indignation face aux suicides découlant des conditions de travail que vivent une centaine de milliers de personnes. C'est en tout cas ce qui est à souhaiter face à une direction de combat qui, pour tenir son rang au sein des entreprises cotées en Bourse, joue avec les nerfs et parfois avec la peau des travailleurs.

Correspondant LO

• General Motors – Strasbourg

Un nouveau plan de suppressions d'emplois

Pousser les ouvriers dehors pour « sauver les emplois », c'est la deuxième fois en l'espace de 18 mois que la direction de GM joue ce petit jeu. Sans doute pour ne pas froisser la fibre sociale de ses « partenaires », elle s'évite le désagrément de licenciements bruts et fait appel « au sens des responsabilités » des salariés par rapport à l'intérêt de l'entreprise.

En mars 2008, la direction nous avait annoncé un plan de 168 départs volontaires. Elle avait mis les moyens pour qu'effectivement il y ait des départs, avec un cabinet de reclassement à demeure dans l'usine pendant plusieurs semaines et des indemnités qui paraissaient importantes. D'ailleurs, la prime aux années d'ancienneté était suffisante pour allécher un certain nombre de travailleurs entre 57 et 60 ans. La moitié des départs appartenait à cette catégorie d'âge. Cette première vague de licenciements déguisés a été suivie de quelques turbulences avec l'annonce de la mise en vente de l'usine (l'usine est toujours GM un an après, mais reclassée dans la partie « pourrie » de GM depuis la remise sur pied d'un New GM Company grâce à l'argent de l'État américain) avec chômage partiel pendant presque trois mois, réparti en semaines entières d'octobre à avril. Mais soudain, changement de cap : on repart sur les heures supplémentaires pour cause de grosse commande avec une augmentation de la production de 1 100 boîtes de

vitesse à 1 450 par jour.

Nouvelle turbulence en ce début septembre 2009 : les perspectives pour 2010 seraient mauvaises – comme si ces responsables pouvaient lire dans une boule de cristal ce qui se passera dans six mois ou un an ! Donc la direction demande à 198 victimes potentielles de se désigner volontaires pour quitter l'usine d'ici fin 2010. En réalité, il s'agit de préparer le terrain pour un éventuel repreneur, puisque la vente est toujours d'actualité.

On ne peut pas dire que l'annonce ait enthousiasmé les travailleurs, excepté quelques fidèles exécutants du patron qui sont prêts à mouiller leur chemise pour convaincre leurs camarades de travail qu'ils devraient partir. Tous ceux qui ont atteint un âge respectable pour prendre les indemnités et un repos bien mérité, soit sont déjà partis en 2008, soit ont des problèmes particuliers qui nécessitent qu'ils accumulent encore des trimestres pour espérer une retraite qui leur permette à peu près de vivre.

Alors non, partir pour aller allonger la queue au Pôle emploi qui est déjà submergé par les licenciés de toutes les autres usines et entreprises diverses de la région, ça ne dit rien à personne. Pour les salariés, la seule solution juste serait de prendre sur les 59 millions d'euros de bénéfices créés en 2008, sans parler de ceux que nous sommes en train de produire à coups d'heures supplémentaires pour assurer le salaire de tous.

Correspondant LO



Mirages électoraux ou perspectives communistes ?

Aux classes populaires frappées de plein fouet par la crise économique, les dirigeants des différents partis de gauche tentent d'expliquer combien sont importantes les prochaines élections régionales d'avril 2010, et surtout les élections présidentielles de 2012. Toutes leurs déclarations de rentrée ont été centrées sur ces préoccupations : s'opposer à la politique de Sarkozy et du gouvernement de Fillon en la sanctionnant dans les urnes.

Si elle critique la politique du Parti Socialiste, la direction du Parti Communiste n'a pas d'autre perspective. Par exemple, Patrick Le Hyaric dans *L'Humanité Dimanche* du 3 septembre explique que « le rôle de la gauche aujourd'hui, par-delà les différences et ses divergences, est de mettre toutes ses forces, ses élus, ses organisations au service de la défense des plus démunis... » C'est encore de perspectives électorales dont il est question. « C'est aujourd'hui qu'il faut battre, dans l'unité de la gauche sociale et politique, le sarkozysme, pas en 2012 » ajoute-t-il en effet. Ce que « battre le sarkozysme » signifie, Marie-George Buffet, la secrétaire générale du Parti Communiste, le précise : « On nous parle des présidentielles comme si les régionales n'étaient qu'un galop d'essai. (...) Ces élections sont importantes pour la vie quotidienne de nos concitoyens et nos concitoyennes, pour le rapport de forces à construire contre la droite. »

Mais que peut-on attendre vraiment des élections ? L'expérience a montré que, même quand elles permettent de changer l'équipe politique à la tête de l'État, cela ne change pas fonda-

mentalement la politique menée, qui reste dans le cadre du système capitaliste. Il n'y a pas si longtemps le gouvernement Jospin s'est chargé de le démontrer, tout comme le « socialiste » Rocard, le champion de la taxe carbone, qui au gouvernement, avait préparé les attaques sur les retraites.

Le véritable pouvoir, c'est celui des grands groupes industriels et financiers. Ce sont ces derniers qui dirigent cette économie irrationnelle, dans laquelle la production n'a qu'un moteur, le profit, un profit qui ne sert qu'à leur enrichissement et qui aboutit à l'appauvrissement du reste de la société.

Aussi la seule perspective politique réaliste pour les travailleurs est de viser à l'expropriation de ces capitalistes, préalable nécessaire pour établir une société où l'on produirait pour satisfaire les besoins de toute la population. Et pour arracher le pouvoir des mains des grands groupes capitalistes, il faut briser la machine d'État, toute entière à leur service, et construire un pouvoir qui permette au monde du travail de gérer démocratiquement la société.

Les militants du Parti Socia-

liste à ses débuts, au 19^e siècle, puis ceux du Parti Communiste à sa création, en 1920, faisaient leurs ces idées. Ils combattaient alors avec acharnement toutes les illusions réformistes. Ils faisaient leur ce programme de Marx proclamant la nécessité pour la classe ouvrière d'abattre d'une façon révolutionnaire ce pouvoir politique, défini comme « le pouvoir organisé d'une classe pour l'oppression d'une autre ». Marx dans *le Manifeste du Parti communiste* proclamait la nécessité pour la classe ouvrière dans sa lutte contre la bourgeoisie de « s'ériger par une révolution en classe dominante », pour aller vers une société dépassant définitivement le capitalisme, une société communiste. C'est la voie aussi qu'avait choisie Lénine. Agiter pour la énième fois un mirage électoral qui a maintes fois montré qu'il menait à l'impasse, c'est accepter le maintien de l'ordre capitaliste.

Il faut absolument que dans la classe ouvrière et dans la population, des militants défendent une véritable perspective communiste. Les militants actuels du PCF, qui tiennent à se dire communistes, peuvent y jouer un rôle s'ils savent renouer avec les idées qui étaient celles de leur parti à sa naissance.

Aline RETESSE



Vendredi 11, samedi 12 et dimanche 13 septembre, Lutte Ouvrière sera présente à la fête de L'Humanité.

Dans le stand Lutte Ouvrière, situé avenue Louise-Michel, près du Village du Livre, vous trouverez :

- Des débats sur l'actualité du communisme
Vendredi de 20 h à 22 h
Samedi de 17 h à 19 h
Dimanche de 14 h à 15 h 30
- Des expositions
La crise et la faillite du capitalisme
Les idées communistes
- Un espace librairie
Avec entre autres les publications de Lutte Ouvrière et des ouvrages sur le mouvement ouvrier

• Gabon

Ces sociétés françaises qui pillent les richesses du pays

Elf, rebaptisé aujourd'hui Total, est la plus connue des entreprises françaises qui exploite les richesses du Gabon du fait de l'affaire qui à partir de 1994 et jusqu'au procès de 2004 a donné un coup de projecteur sur les liens entre les dirigeants de la société pétrolière, la famille Bongo, la mafia et les sommets de l'appareil d'État français.

Mais en fait, c'est l'ensemble de l'économie du pays qui est sous la coupe de sociétés françaises et il est difficile de toutes les citer. Le clan Bongo est servi au passage, étalant un luxe provoquant au milieu du dénuement. Mais l'essentiel de la richesse produite par les travailleurs du pétrole, des mines, de l'extraction forestière, du transport et des activités portuaires, etc., profite à des patrons et des actionnaires d'entreprises dont le siège est par exemple à Odet

dans le Finistère (Bolloré), à la Tour Montparnasse à Paris (Eramet), à La Défense (Areva) ou à Niort (Rougier, pour l'exploitation et le négoce des bois tropicaux).

Que Bouygues ait obtenu le marché pour la construction d'un nouvel aéroport pour la capitale Libreville, que Bolloré soit favori pour la gestion du terminal portuaire de la capitale économique, Port-Gentil, cela n'étonnera personne. Par ailleurs, Bolloré est partenaire de la Banque gabonaise et fran-

çaise internationale, issue de la banque d'Elf, aujourd'hui liée à la compagnie du Komo, pieuvre qui a des intérêts dans de multiples secteurs du pays. Bolloré est également présent à travers des filiales allant du courrier express à des agences de voyages en passant par une « société de service et de transport pour aider les entreprises à venir exploiter les ressources du Gabon ».

Le gisement de manganèse de Moanda est exploité par la société Eramet, issue en partie de la privatisation de la sidérurgie dans les années 1990. Une certaine famille Duval, qui compte parmi les principaux actionnaires, vient de voir sa fortune fondre de près de 70 % par rapport au sommet qu'elle

avait atteint en 2008, et malgré cela elle est classée au 23^e rang des fortunes françaises, avec plus de 1,8 milliard d'euros. Ces milliardaires, ainsi que le groupe Areva, cherchent actuellement à se défaire de leur participation dans Eramet en empochant une confortable plus value.

Quant à la production d'uranium, elle s'était développée entre 1958 et 1999. Areva a indiqué en janvier dernier son intention de « se relancer dans l'exploration et la prospection de nouveaux gisements » dans le Sud-Est du pays.

Pas plus que les minerais, le bois de la forêt tropicale n'échappe à l'escarcelle des patrons français, à travers trois

sociétés : Rougier-Gabon, Leroy-Gabon (filiale d'Isoroy), Compagnie équatoriale du bois-Thanyry. Cette dernière, accusée d'avoir massacré la forêt, dispose pourtant d'un permis de trente ans pour exploiter 615 000 hectares – l'équivalent d'un département français – et a reçu une subvention de l'Agence française de développement pour établir un plan d'aménagement censé éviter de continuer à détruire la nature.

Bref, les sociétés françaises pillent les richesses du Gabon, et elles le font encore à bien plus grande échelle que le clan Bongo.

Jean SANDAY